

Rapport local

Étude sur le phénomène
de l'abandon scolaire dans la MRC
de la Haute-Côte-Nord

Présenté au
Comité RAP Côte-Nord

Par Sogémap inc.

Décembre 2002

Sogémap inc.
1075, rue Saint-Alexandre
Longueuil (Québec)
J4H 3H2

Téléphone (514) 990-0546
(450) 670-8952

Télocopieur (450) 670-0009

Courriel : sogemap@sogemap.com
www.sogemap.com

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	III
INTRODUCTION.....	1
Mandat.....	1
Démarche de recherche.....	3
Plan du document.....	4
PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MRC	5
1.1 TERRITOIRE ET DÉMOGRAPHIE	5
Territoire.....	5
Population.....	6
Migration.....	8
1.2 NIVEAU DE SCOLARITÉ.....	11
1.3 MARCHÉ DU TRAVAIL.....	12
1.4 REVENU DES MÉNAGES.....	15
1.5 CONCLUSION SUR LES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MRC.....	17
DEUXIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE	19
2.1 ÉTAT DE LA SITUATION DE L'ABANDON SCOLAIRE DANS LA MRC	19
Décrochage scolaire	20
Taux de promotion	22
Performance scolaire des élèves.....	23
2.2 PROBLÉMATIQUE LIÉE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE	27
2.2.1 <i>Facteurs favorisant le décrochage scolaire au secondaire</i>	27
A Facteurs familiaux.....	27
B Facteurs interpersonnels.....	30
C Facteurs individuels.....	30
Importance accordée à la réussite scolaire par les élèves.....	31
Consommation d'alcool et de drogue.....	31
D Facteurs institutionnels.....	33
Orientation des programmes d'enseignement.....	33
Nombre d'élèves par classe.....	33
2.2.2 <i>Cheminement des élèves après les études secondaires</i>	34
A Décrocheurs qui retournent aux études	34
B Décrocheurs qui ne retournent pas aux études	38
2.3 CONCLUSION SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE	39
TROISIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ.....	41
3.1 FORMATION OFFERTE	41
Formation collégiale.....	41

Mesures visant la persévérance scolaire.....	42
Formation universitaire	43
Corporation des services universitaires secteur ouest de la Côte-Nord	44
3.2 CHEMINEMENT DES ÉLÈVES AU POSTSECONDAIRE.....	46
3.3 IDENTIFICATION DES FREINS À LA SCOLARISATION POSTSECONDAIRE	49
3.4 ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ.....	50
3.4.1 <i>Au collégial</i>	50
3.4.2 <i>À l'université</i>	50
3.5 CONCLUSION SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ	51
QUATRIÈME PARTIE : IMPACT DE L'ABANDON SCOLAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA MRC	53
Impact économique	53
Impact social	54
CINQUIÈME PARTIE : MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE	55
5.1 MILIEU DE L'ÉDUCATION.....	55
Rôle du ministère de l'Éducation	55
Rôle des enseignants et de la direction des écoles	56
Collaboration du milieu de l'éducation avec les autres acteurs socioéconomiques.....	56
5.2 ACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES.....	58
5.3 PISTES D'INTERVENTION PROPOSÉES	59
5.4 ATTENTES FACE AU COMITÉ RAP	61
5.4 CONCLUSION SUR LA MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE	62
SIXIÈME PARTIE : CONCLUSION SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ABANDON SCOLAIRE DANS LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD.....	63
« L'abandon scolaire est-il perçu comme un problème par le milieu ? »	63
« La problématique vécue par la MRC concorde-t-elle avec les connaissances relevées dans la documentation sur l'abandon scolaire »	64
« Y a-t-il eu des projets mis de l'avant dans la région afin de contrer l'abandon scolaire? ».....	65
« Y a-t-il une volonté d'agir dans le milieu? ».....	65
« Y a-t-il a des chances d'intervention? »	66
« Quels facteurs peuvent faciliter ou contraindre la planification et la mise en œuvre de projets visant à contrer l'abandon scolaire? ».....	66
Quels sont les besoins du milieu face à l'élaboration de projets d'intervention?	67
ANNEXE A (BIBLIOGRAPHIE).....	69
ANNEXE B (GUIDES DE DISCUSSION)	79
ANNEXE C (LISTE DES ORGANISMES).....	83

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD.....	6
TABLEAU 1.2 POPULATION, ÂGE, FAMILLE.....	8
TABLEAU 1.3 SOLDE MIGRATOIRE DE LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES	9
TABLEAU 1.4 PROPORTION DU SOLDE MIGRATOIRE PAR MRC ET SELON LE GROUPE D'ÂGE, 1991-1995 ET 1995-1999	10
TABLEAU 1.5 POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, 1996, 1991 ET 1986	11
TABLEAU 1.6 POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, 1996.....	12
TABLEAU 1.7 PROPORTION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA CATÉGORIE PROFESSIONNELLE.....	14
TABLEAU 1.8 REVENU DES MÉNAGES PRIVÉS, 1996	15
TABLEAU 1.9 MÉNAGES PRIVÉS DONT 30 % OU PLUS DU REVENU EST CONSACRÉ AUX COÛTS D'HABITATION, 1996.....	16
TABLEAU 2.1 TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE PARMIS LES SORTANTS INSCRITS AU SECTEUR RÉGULIER SELON LA COMMISSION SCOLAIRE, 1999-2000 ET 2000-2001.....	20
TABLEAU 2.2 PROPORTION DE SANS DIPLÔME PARMIS LES ÉTUDIANTS INSCRITS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE MÊME PROGRAMME APRÈS DEUX ANS SELON LA COMMISSION SCOLAIRE, 1998-1999 ET 1999-2000.....	21
TABLEAU 2.3 TAUX DE PROMOTION PAR ÉCOLE, 2000	22
TABLEAU 2.4 RETARD SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE LA 6 ^E ANNÉE DU PRIMAIRE, 1999-2000 ET 2000-2001.....	23
TABLEAU 2.5 PROPORTION D'ÉLÈVES DE 4 ^E SECONDAIRE EN RETARD, 2000	24
TABLEAU 2.6 TAUX DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES DU MEQ PAR COMMISSION SCOLAIRE, 1999-2000 ET 2000-2001	25
TABLEAU 2.7 RÉSULTATS À L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES UNIQUES DE JUIN 2001, PAR ORGANISME SCOLAIRE DE LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD.....	26
TABLEAU 2.8 INDICE SOCIOÉCONOMIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC, 2002.....	29
TABLEAU 2.9 NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES DANS LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2000-2001	35
TABLEAU 2.10 FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES SELON LE NIVEAU ACADÉMIQUE, 1997-1998 ET 1998-1999.....	37
TABLEAU 3.1 NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS AU COLLÉGIAL À TEMPS PLEIN, 1996 À 2002 (TRIMESTRE AUTOMNE).....	46
TABLEAU 3.2 NOUVEAUX INSCRITS AU COLLEGIAT DE LA MRC DE LA HAUTE-COTE-NORD SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES, AUTOMNE 1996 A 2001	47

INTRODUCTION

Le présent document constitue un rapport local concernant la MRC de la Haute-Côte-Nord¹. Il fait partie d'une série de sept rapports qui présentent les informations recueillies lors de l'étude sur le phénomène de l'abandon scolaire dans la région de la Côte-Nord. Cette étude a été réalisée par la firme de recherche Sogémap inc. pour le compte du Comité RAP Côte-Nord.

Dans le cadre de l'étude, un rapport régional et six rapports locaux ont été produits. Le rapport régional présente d'abord une synthèse de la documentation portant sur l'abandon scolaire; il décrit ensuite les actions mises en œuvre au Québec pour lutter contre ce phénomène et l'état de la situation de l'abandon scolaire dans la région de la Côte-Nord; enfin, il fournit un cadre d'évaluation qui permettra d'effectuer, dans les années à venir, un suivi des projets locaux et de la stratégie régionale du Comité RAP. Par ailleurs, six rapports locaux ont également été produits en complément à ce rapport régional. Ces rapports locaux décrivent la problématique du décrochage scolaire dans chacune des cinq MRC² de la région et dans le territoire de la Basse-Côte-Nord.

Mandat

Le Comité RAP Côte-Nord réunit des représentants d'organismes scolaires, sociosanitaires et économiques concernés par l'abandon scolaire et ses conséquences sur la Côte-Nord. Il a été mis sur pied en 1999 afin d'élaborer une stratégie pour lutter contre ce phénomène.

Parmi les actions que ce comité privilégie afin de promouvoir la réussite, l'accomplissement et la persévérance scolaire, on compte la mise en œuvre d'initiatives locales visant à prévenir l'abandon scolaire. Dans le but de permettre aux intervenants et acteurs locaux de mettre sur pied des projets, les membres du comité régional étaient d'avis qu'une étude

¹ La présente étude exclue les communautés autochtones.

² La région administrative de la Côte-Nord est composée de cinq MRC : Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières, Caniapiscau et Minganie.

devait être effectuée pour dresser un état de la problématique de l'abandon scolaire et un profil des milieux dans lesquels ils interviennent.

Le comité régional, par le biais de son comité scientifique, reconnaissait également la nécessité de définir dès maintenant une stratégie de reddition de comptes pour les projets qui seront mis en œuvre dans les milieux. Il souhaitait aussi qu'une analyse de la démarche régionale puisse être effectuée, afin que cette démarche puisse être appréciée en regard des projets réalisés et des expériences vécues par le Comité.

Dans le but de répondre à ces besoins, le Comité RAP Côte-Nord a fait appel à la firme de recherche *Sogémap inc.* pour la réalisation d'une étude. Les objectifs généraux de cette étude sont :

- acquérir les connaissances pour mieux comprendre la manifestation du phénomène de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord;
- parfaire les connaissances quant aux stratégies et moyens d'action disponibles et réputés efficaces en matière de prévention de l'abandon scolaire.

À ces objectifs généraux s'ajoutent cinq objectifs spécifiques auxquels l'étude doit également répondre :

- établir les facteurs de risque et de protection, ainsi que les conséquences associées à l'abandon scolaire sur la Côte-Nord;
- évaluer l'ampleur de la problématique de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord et dans les différents territoires de MRC;
- recenser les programmes, outils et expériences mis de l'avant au Québec pour agir sur le phénomène de l'abandon scolaire;
- déterminer les caractéristiques propres à la région et aux différentes localités qui influencent la manifestation de la problématique, la capacité d'agir et l'appropriation des outils et stratégies d'action;
- élaborer un cadre d'évaluation permettant le suivi des projets et la reddition de comptes.

Démarche de recherche

Pour rédiger le rapport régional et les rapports locaux, plusieurs stratégies de collecte d'informations ont été utilisées. Une **synthèse de la documentation sur l'abandon scolaire** a d'abord été réalisée. Nous avons alors pris connaissance des documents que nous a remis le comité scientifique du Comité RAP; nous avons par la suite complété cette documentation par des recherches dans Internet et dans des répertoires spécialisés. La liste des documents répertoriés est présentée à l'annexe A. Ces documents nous ont permis de définir la problématique de l'abandon scolaire et de recueillir les renseignements nécessaires à la préparation des outils de collecte d'information (guide de discussion [voir annexe B]).

Une **collecte de données sur l'abandon scolaire et sur les indicateurs socioéconomiques au Québec et dans la région de la Côte-Nord** a ensuite été effectuée. Cette collecte a été réalisée à partir, d'une part, de documents publiés dans Internet par différents ministères ou organismes et, d'autre part, de données qui nous ont été remises par les représentants de ministères et d'organismes contactés.

Afin d'obtenir les données les plus récentes sur l'abandon scolaire, le cheminement scolaire des étudiants et le retour aux études de la population adulte, nous avons également communiqué avec un représentant régional du ministère de l'Éducation et avec des représentants des commissions scolaires et des cégeps de la Côte-Nord.

Les données recueillies nous ont permis d'effectuer des comparaisons entre les régions du Québec afin de faire ressortir les spécificités de la Côte-Nord. Nous avons également été en mesure de faire une analyse comparative entre les différentes localités de la Côte-Nord.

De plus, des **groupes de discussion** ont été tenus dans les cinq MRC de la Côte-Nord, de même qu'en Basse-Côte-Nord. Pour chacun des territoires visités, nous avons invité des représentants d'organismes du réseau de l'éducation, de bureaux locaux de ministères et d'organismes publics présents dans la MRC, d'organismes municipaux, d'organismes à but non lucratif et d'associations syndicales et patronales. La liste des organismes qui ont participé aux

groupes de discussion en Haute-Côte-Nord est présentée à l'annexe C. Dans le cadre de ces groupes, les discussions ont porté sur les particularités des localités visitées en ce qui concerne l'abandon scolaire (voir le guide de discussion à l'annexe B).

Finalement, des **entrevues individuelles** ont eu lieu avec des directeurs d'écoles qui ont mis sur pied des projets visant à contrer l'abandon scolaire.

Plan du document

Le présent document se divise en six parties. La première partie expose d'abord les caractéristiques socioéconomiques de la MRC. La deuxième partie décrit ensuite la problématique de l'abandon scolaire au niveau secondaire. La troisième partie présente la problématique de l'abandon scolaire au collégial et à l'université. La quatrième partie traite de l'impact de l'abandon scolaire sur le développement socioéconomique de la MRC, alors que la cinquième partie dresse un portrait de la mobilisation des milieux vis-à-vis de l'abandon scolaire. Enfin, la sixième partie permet de conclure sur la problématique de l'abandon scolaire dans la MRC et de soumettre des constats pour alimenter la réflexion du milieu en ce qui a trait à l'élaboration de projets locaux.

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MRC

Les informations présentées dans cette partie sont de nature quantitative. Il s'agit de données provenant de différents ministères et organismes publics. Ces données permettent de dresser un portrait socioéconomique de la population de la Haute-Côte-Nord et d'effectuer des comparaisons avec les autres territoires de la Côte-Nord.

Les données fournies dans cette section sont essentielles à la compréhension des particularités de la MRC. Elles visent à mettre en contexte les informations sur l'abandon scolaire présentées dans la deuxième partie.

1.1 Territoire et démographie

Territoire

La MRC de la Haute-Côte-Nord constitue la porte d'entrée de la région de la Côte-Nord. Son territoire s'étend d'ouest en est, longeant le littoral du Saint-Laurent, de l'embouchure du Saguenay jusqu'à la rivière Bersimis; il se prolonge aussi vers le nord jusqu'à la hauteur du 50^e parallèle. À l'exception de la municipalité de Sacré-Cœur, toutes les municipalités de la MRC sont situées le long de la route 138.

Comme l'indique le tableau 1.1, la MRC de la Haute-Côte-Nord regroupe huit municipalités. La municipalité la plus importante en termes de population est Forestville avec 3 801 habitants, soit 29,4 % de la population totale de la MRC. Les trois autres municipalités les plus importantes sont Les Escoumins, Sacré-Cœur et Longue-Rive, avec des populations respectives de 2 142, 2 072 et 1 440 habitants. Quatre municipalités comptent moins de 1 000 habitants : Colombier

(929), Tadoussac (917), Sainte-Anne-de-Portneuf (915) et Les Bergeronnes (710).

TABLEAU 1.1
Répartition de la population selon les municipalités de la MRC de la Haute-Côte-Nord

MUNICIPALITÉ	POPULATION	PROPORTION (%)	SUPERFICIE (KM ²)
Tadoussac	917	7,2 %	74,590
Sacré-Cœur	2 072	16,0 %	341,740
Les Bergeronnes	710	5,5 %	291,890
Les Escoumins	2 142	16,6 %	267,330
Longue-Rive	1 440	11,1 %	295,350
Sainte-Anne-de-Portneuf	915	7,1 %	241,230
Forestville	3 801	29,4 %	241,730
Colombier	929	7,2 %	313,200
Total	12 926	100 %	2 067,060

Source : « Répertoire des municipalités du Québec », ministère des Affaires municipales et de la Métropole, document en ligne : <http://www.mamm.gouv.qc.ca/mamm.html>.

Population³

En 2000, la population totale de la MRC de la Haute-Côte-Nord s'élevait à 13 293 habitants, ce qui représentait 13,0 % de la population de la Côte-Nord. En 1996, cette MRC occupait le troisième rang derrière la MRC des Sept-Rivières (36 460) et la MRC Manicouagan (36 270).

Comme le révèle le tableau 1.2, le taux de variation de la population est négatif. Ainsi, de 1986 à 1996, la population a diminué de 5,8 %. Toute proportion gardée, la MRC a connu pour cette période le plus fort déclin démographique de la région de la Côte-Nord. La diminution pour 1996 à 2006 est

³ Les données du tableau 1.1 sur la population diffèrent d'avec celles présentées dans cette section. Le *Répertoire des municipalités du Québec* indique que la population totale de la MRC de la Haute-Côte-Nord est de 12 926 habitants, alors que les données du MIC donnent plutôt le nombre de 13 435 habitants. Cette différence s'explique par le fait que les données du *Répertoire* proviennent d'estimations effectuées annuellement par l'Institut de la statistique du Québec à partir des données du recensement. Ces estimations peuvent avoir été calculées sur une base différente de celles fournies par le MIC.

estimée à 8,1 %. De 1996 à 2006, la MRC devrait donc perdre 1 260 habitants pour se situer, en 2006, à 12 175 habitants.

Les données sur la répartition de la population selon l'âge indiquent que 19,8 % de la population de la Haute-Côte-Nord est âgée entre 0 et 14 ans. Cette proportion est inférieure à celle observée pour l'ensemble de la Côte-Nord (20,9 %). La proportion de la population âgée entre 15 et 64 ans est également inférieure à la moyenne de la Côte-Nord (69,8 % contre 71,5 %). Enfin, le groupe des 65 ans et plus représente 10,3 % de la population de la MRC, comparativement à 7,5 % pour l'ensemble de la région. Par ailleurs, de 1991 à 1996, le groupe d'âge des 0 à 14 ans a connu une baisse de 12,4 %. À l'opposé, le groupe d'âge des 65 ans et plus a connu une hausse de 19,8 %.

Les données sur la langue parlée à la maison indiquent quant à elles que la population est presque exclusivement francophone (99,9 %). La Haute-Côte-Nord est en fait la MRC la plus francophone de la région.

Enfin, la MRC de la Haute-Côte-Nord comprend également 13,8 % de familles monoparentales. On remarque que cette proportion est légèrement inférieure à la moyenne régionale (15,2 %).

TABLEAU 1.2
Population, âge, famille

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Population totale (2000)	n.d.	n.d.	13 293	35 483	n.d.	n.d.	102 146	7 372 448
Population totale (1996)	5755	4450	13 435	36 270	6935	36460	103 305	7 138 795
Variation de la population (1996/1986)	-3,5%	-4,7%	-5,8%	-0,3%	-2,5%	0,6%	-1,2%	9,3%
Population totale en 2006 (perspective)	n.d.	n.d.	12 175	35 149	n.d.	40 378	100 101	7 898 462
Variation de la population (2006/1996)	n.d.	n.d.	-8,1%	-4,1%	n.d.	-3,1%	-4,2%	6,8%
Répartition de la population par groupes d'âge (1996)								
0-14 ans	24,2	24,6	19,8	20,8	22,7	20,1	20,9	19,2
15-64 ans	66,0	73,8	69,8	72,0	66,3	73,1	71,5	68,7
65 ans et plus	9,0	1,6	10,3	7,2	10,6	6,7	7,5	12,1
Variation de la population selon le groupe d'âge (1996/1991)								
0-14 ans	-4,8%	-15,8%	-12,4%	-8,9%	-10,3%	-6,6%	-8,8%	-0,4%
15-64 ans	-2,1%	-5,5%	0,4%	1,5%	-0,5%	2,3%	1,0%	3,4%
65 ans et plus	10,6%	0,0%	19,8%	25,7%	23,5%	24,9%	22,8%	11,6%
Langue parlée à la maison (1996)								
Français	14,1%	73,3%	99,9%	93,7%	84,2%	91,5%	87,7%	81,9%
Anglais	67,2%	3,8%	0,0%	0,4%	0,1%	2,8%	5,0%	10,1%
Langues non officielles	17,6%	21,4%	0,0%	5,6%	15,4%	4,8%	6,6%	5,8%
Réponses multiples	1,2%	1,5%	0,1%	0,3%	0,4%	0,9%	0,6%	2,2%
Nombre de familles de recensement (1996)	1550	1185	3840	10 285	1885	10 420	29 165	1 949 970
Proportion de familles monoparentales (1996)	13,5%	11,8%	13,8%	15,1%	12,2%	16,9%	15,2%	15,9%
Sources : « Profil économique des MRC » et « Profil économique des régions », ministère de l'Industrie et du Commerce, document en ligne : http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/09/09.htm .								
« Données statistiques : régions », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/lesregions/index.htm .								

Migration

Le tableau 1.3 présente le solde migratoire de la MRC selon les régions administratives. De 1991 à 1996, le solde migratoire était de - 444 personnes. Pour cette période, 444 personnes de plus ont quitté le territoire que le nombre de gens qui s'y sont installés. Voici les régions avec lesquelles la Haute-Côte-Nord a un solde migratoire négatif le plus important : autres territoires de la Côte-Nord (- 172), Capitale-Nationale (- 116), Saguenay-Lac-Saint-Jean (- 56),

Montérégie (- 30) et Laurentides (- 24). Le solde migratoire était positif pour seulement trois régions, à savoir Laval (7), Bas-Saint-Laurent (6) et Abitibi-Témiscamingue (1).

Pour les années 1996 à 2001, le solde migratoire négatif est encore plus important (-808). Voici les régions avec lesquelles la Haute-Côte-Nord a un solde migratoire négatif le plus important : Capitale-Nationale (- 237), Saguenay-Lac-Saint-Jean (- 112) et Montérégie (- 91). Le solde migratoire était positif pour Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (9) et Abitibi-Témiscamingue (1).

TABLEAU 1.3
Solde migratoire de la MRC de la Haute-Côte-Nord selon les régions administratives

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	1991-1996	1996-2001
01 Bas-Saint-Laurent	6	-26
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	-56	-112
03 Capitale-Nationale	-116	-237
04 Mauricie	-14	-14
05 Estrie	-12	-9
06 Montréal	-17	-6
07 Outaouais	-5	-4
08 Abitibi-Témiscamingue	1	1
09 Côte-Nord	-172	-91
10 Nord-du-Québec	-1	-3
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10	9
12 Chaudière-Appalaches	-13	-65
13 Laval	7	-20
14 Lanaudière	-1	-24
15 Laurentides	-24	-24
16 Montérégie	-30	-91
17 Centre-du-Québec	-7	-8
Total :	-444	-808

Source : « Solde migratoire interne des MRC selon la région », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/migration/plus_mrc.htm.

Le tableau 1.4 présente la proportion du solde migratoire selon le groupe d'âge. Pour la période 1995-1999, le solde migratoire de la Haute-Côte-Nord demeure légèrement inférieur à celui observé pour l'ensemble de la région (-3,13 % contre - 3,73 %). Le groupe d'âge qui a quitté en plus grande proportion la MRC reste celui des 20 à 29 ans. Le

solde migratoire pour ce groupe d'âge en 1995-1999 est de -10,92 %, comparativement à -9,45 % pour l'ensemble de la région.

TABLEAU 1.4
Proportion du solde migratoire par MRC et selon le groupe d'âge, 1991-1995 et 1995-1999

	BASSE-CÔTE-NORD	CANIAPIS-CAU	HAUTE-CÔTE-NORD	MANI-COUAGAN	MINGANIE	SEPT-RIVIÈRES	LA CÔTE-NORD
0 à 19 ans							
1991-1995	-2,93 %	-5,97 %	-2,97 %	-1,56 %	-2,33 %	-2,14 %	-2,31 %
1995-1999	-3,48 %	-1,04 %	-1,72 %	-2,66 %	-3,62 %	-1,44 %	-2,16 %
20 à 29 ans							
1991-1995	-4,01 %	-16,24 %	-7,54 %	-4,49 %	-10,12 %	-4,60 %	-5,79 %
1995-1999	-5,29 %	-3,08 %	-10,92 %	-11,33 %	-14,26 %	-8,09 %	-9,45 %
30 à 54 ans							
1991-1995	-3,23 %	-5,60 %	-2,48 %	-2,25 %	-3,62 %	-1,92 %	-2,45 %
1995-1999	-1,65 %	4,11 %	-1,88 %	-3,02 %	-2,45 %	-2,83 %	-2,28 %
55 à 64 ans							
1991-1995	-3,70 %	-26,22 %	-0,39 %	-6,15 %	-2,17 %	-4,89 %	-4,83 %
1995-1999	-0,99 %	-21,47 %	-2,12 %	-7,44 %	0,57 %	-7,45 %	-6,41 %
65 ans et plus							
1991-1995	-6,16 %	-31,03 %	-3,43 %	-4,03 %	0,67 %	-2,09 %	-3,30 %
1995-1999	-1,56 %	-10,28 %	-2,68 %	-3,87 %	-4,59 %	-3,77 %	-3,63 %
Tous les groupes d'âge							
1991-1995	-2,15 %	-9,20 %	-2,30 %	-3,20 %	-1,59 %	-3,26 %	-3,21 %
1995-1999	-2,85 %	-0,32 %	-3,13 %	-4,52 %	-4,47 %	-3,72 %	-3,73 %

Source : DES ROCHES, Michel, « La mobilité de la population nord-côtière 1991-1995 et 1995-1999 », Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Hiver 2001.

1.2 Niveau de scolarité

De 1986 à 1996, le niveau de scolarité de la population de la Haute-Côte-Nord a augmenté de façon significative. Toutefois, comme l'indique le tableau 1.5, il demeure inférieur à celui enregistré pour l'ensemble de la région.

En 1996, la proportion de la population de la MRC possédant moins d'une 9^e année était supérieure à la moyenne régionale de six points de pourcentage (27,5 % comparativement à 21,5 %). La proportion de la population de la MRC ayant entre 9 et 13 années de scolarité était également supérieure à celle observée pour la région (46,2 % comparativement à 44,1 %). À l'inverse, la proportion de personnes ayant effectué des études postsecondaires inférieures au baccalauréat était moins élevée (21,8 % contre 28,0 %), tout comme la proportion de personnes possédant un diplôme universitaire (4,4 % comparativement à 6,3 %).

TABLERAU 1.5
Population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1996, 1991 et 1986

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Moins d'une 9^e année								
1996	42,8%	14,8%	27,5%	17,6%	30,4%	19,1%	21,5%	18,1%
1991	49,4%	16,8%	28,9%	19,3%	29,2%	20,7%	23,3%	20,1%
1986	49,5%	17,5%	34,4%	20,8%	34,8%	23,2%	25,9%	23,9%
9^e - 13^e année								
1996	38,7%	45,9%	46,2%	43,7%	44,0%	44,3%	44,1%	39,4%
1991	34,6%	48,0%	48,7%	46,1%	46,5%	47,7%	46,2%	41,5%
1986	38,4%	46,6%	42,8%	45,3%	43,2%	44,7%	44,3%	39,7%
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat								
1996	13,6%	31,6%	21,8%	31,8%	20,8%	29,5%	28,0%	30,3%
1991	12,7%	30,9%	18,1%	28,8%	20,8%	25,6%	24,9%	28,0%
1986	8,5%	31,2%	19,2%	28,6%	19,1%	27,7%	25,4%	27,8%
Études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur								
1996	5,0%	6,7%	4,4%	6,9%	4,6%	7,0%	6,3%	12,2%
1991	3,1%	4,4%	4,3%	5,8%	3,3%	5,9%	5,2%	10,3%
1986	3,7%	4,7%	3,7%	5,3%	2,9%	4,5%	4,5%	8,6%

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm>.

1.3 Marché du travail

Le tableau 1.6 présente la population de 15 ans et plus selon la situation sur le marché du travail. En 1996, la MRC de la Haute-Côte-Nord avait un taux d'emploi bien inférieur à celui observé dans la région de la Côte-Nord. Le taux d'emploi était en effet de 41,4 %, comparativement à 52,1 % pour la région. La MRC se situait à l'avant-dernier rang dans la Côte-Nord, tout juste devant le territoire de la Basse-Côte-Nord (32,0%).

TABLEAU 1.6
Population de 15 ans et plus selon l'activité sur le marché du travail, 1996

	BASSE- CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Taux d'emploi de la population totale des 15 ans et plus	32,0%	63,0	41,4%	56,2%	46,2%	54,8%	52,1%	55,0%
Taux d'emploi								
15 à 24 ans	19,3%	25,4%	23,7%	38,2%	31,4%	36,7%	33,8%	44,0%
25 ans et plus	35,0%	73,3%	45,2%	60,4%	49,8%	59,0%	56,3%	57,2%
Taux d'emploi – hommes								
15 à 24 ans	17,3%	24,0%	30,7%	40,1%	31,7%	38,0%	35,7%	45,2%
25 ans et plus	31,9%	87,8%	51,6%	69,5%	53,3%	67,5%	64,1%	65,4%
Taux d'emploi – femmes								
15 à 24 ans	20,9%	26,1%	14,8%	36,4%	27,7%	35,2%	31,4%	42,7%
25 ans et plus	38,8%	55,5%	38,8%	50,8%	46,7%	50,5%	48,3%	49,6%
Taux de chômage de la population totale des 15 ans et plus	45,8%	10,7%	25,7%	12,2%	23,3%	15,8%	17,4%	11,8%
Taux de chômage								
15 à 24 ans	57,9%	28,9%	37,9%	24,4%	34,7%	24,6%	28,4%	19,1%
25 ans et plus	43,7%	8,7%	24,0%	10,0%	21,1%	14,3%	15,6%	10,6%
Taux de chômage – hommes								
15 à 24 ans	61,9%	16,7%	36,6%	25,5%	35,4%	27,6%	29,9%	19,8%
25 ans et plus	51,5%	5,6%	24,8%	11,1%	24,1%	15,6%	16,7%	11,1%
Taux de chômage – femmes								
15 à 24 ans	47,2%	22,7%	40,0%	23,2%	25,6%	21,1%	25,1%	18,2%
25 ans et plus	34,7%	13,8%	23,1%	8,4%	17,9%	12,4%	13,9%	9,9%

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm>.

Le taux d'emploi permet de mettre en évidence des écarts importants entre les hommes et les femmes sur le marché du travail. En effet, le taux d'emploi est beaucoup plus élevé

chez les hommes que chez les femmes. Pour le groupe d'âge 15-24 ans, l'écart est de 15,9 points de pourcentage (30,7 % contre 14,8 %). Pour le groupe d'âge 25 ans et plus, l'écart est de 12,8 points (51,6 % comparativement à 38,8 %). Il faut préciser que de tels écarts s'observent également dans les autres MRC de la région.

Quant au taux de chômage, il était de 25,7 % en 1996. Le taux de chômage, comme le taux d'emploi, indique que la situation d'emploi dans la MRC est l'une des pires de la région. Par ailleurs, l'analyse du taux de chômage ne permet pas d'observer d'écart important entre les hommes et les femmes. Nous notons même que le taux de chômage est moins élevé chez les femmes appartenant au groupe d'âge 25 ans et plus (23,1 % comparativement à 24,8 % pour les hommes).

Face à ces résultats, il faut préciser que, depuis 1996, la situation de l'emploi au Québec s'est beaucoup améliorée. Le taux d'emploi y est passé de 55,0 % en 1996 à 60,1 % pour les six premiers mois de 2002⁴. Dans la Côte-Nord, le taux d'emploi est passé de 52,1 % à 57,7 % au cours de la même période⁵. Nous ne sommes cependant pas en mesure de déterminer si la MRC a bénéficié de cette reprise du marché du travail. Toutefois, il se peut qu'elle n'ait pas bénéficié de la reprise économique observée dans la majorité des régions du Québec; en effet, le caractère plus ou moins diversifié de l'économie de la MRC fait en sorte que celle-ci peut connaître des fluctuations économiques importantes et contraires à la moyenne québécoise ou régionale.

Le tableau 1.7 présente la répartition des personnes de 15 ans et plus selon la catégorie professionnelle. Si l'on compare les données de la MRC avec les données régionales, on note à cet effet certains écarts. On constate que les catégories professionnelles « *Affaires, finances et administration* », « *Secteur de la santé* » et « *Transformation, fabrication et services d'utilité publique* » ont une représentation plus faible que ce qui s'observe pour l'ensemble de la région. En contrepartie, on fait état d'une représentation plus grande

⁴ Source : *L'emploi au Québec*, Bulletin mensuel, vol. 18, n° 6, juin 2002, Emploi-Québec.

⁵ Les données sur la Côte-Nord comprennent celles sur la région Nord-du-Québec.

pour les catégories « *Ventes et services* » et « *Professions propres au secteur primaire* ».

TABLEAU 1.7
Proportion de la population de 15 ans et plus selon la catégorie professionnelle

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Gestion	7,2%	4,3%	6,0%	7,0%	5,4%	7,5%	6,9%	8,4%
Affaires, finances et administration	9,5%	10,0%	11,1%	14,6%	11,2%	15,2%	13,7%	18,7%
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	2,7%	2,8%	4,1%	5,2%	3,0%	5,0%	4,6%	5,1%
Secteur de la santé	4,8%	3,0%	3,4%	5,4%	4,6%	4,4%	4,6%	5,3%
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	7,6%	6,6%	6,5%	6,8%	6,3%	6,7%	6,7%	6,6%
Arts, culture, sport et loisir	1,2%	1,9%	0,9%	1,2%	1,3%	2,0%	1,5%	2,8%
Ventes et services	24,0%	18,6%	26,3%	22,3%	23,7%	24,6%	23,6%	23,7%
Métiers, transport et machinerie	16,3%	26,2%	20,7%	19,4%	18,9%	20,0%	19,9%	13,1%
Professions propres au secteur primaire	11,0%	16,2%	8,2%	1,5%	7,1%	2,7%	4,3%	3,0%
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	8,5%	5,8%	7,7%	13,1%	10,3%	7,4%	9,6%	8,8%

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm>.

1.4 Revenu des ménages

Le tableau 1.8 présente la répartition des ménages selon leur revenu. Le revenu des ménages dans la MRC est inférieur à celui observé pour l'ensemble de la région. En 1996, près de 60,0 % des ménages de la MRC gagnaient moins de 40 000 \$, comparativement à 46,0 % pour la région de la Côte-Nord. À l'opposé, seulement 10,6 % des ménages gagnaient 70 000 \$ et plus, contre 21,9 % pour la région.

TABLEAU 1.8
Revenu des ménages privés, 1996

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Moins de 10 000 \$	8,2%	3,3%	11,3%	8,8%	6,8%	10,0%	9,2%	10,9%
10 000 \$ - 39 999 \$	48,5%	16,5%	47,9%	32,3%	44,5%	35,7%	36,4%	45,3%
40 000 \$ - 69 999 \$	28,4%	36,6%	30,1%	35,2%	31,8%	31,0%	32,5%	27,7%
70 000 \$ - 99 999 \$	12,9%	33,3%	8,6%	18,2%	13,3%	16,3%	16,3%	10,7%
100 000 \$ et plus	4,1%	11,6%	2,0%	5,4%	4,1%	6,8%	5,6%	5,3%

Source : « Les régions. Caractéristiques des ménages et des logements (thème 5) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme5.htm> .

Le tableau 1.9 présente la proportion des ménages privés dont 30 % ou plus du revenu sont consacrés aux coûts d'habitation. Pour les locataires, la proportion des ménages dont 30 % ou plus du revenu sont consacrés aux coûts d'habitation est légèrement supérieure à la moyenne régionale (35,5 % comparativement à 32,4 %). Cette proportion est également supérieure pour les propriétaires (16,4 % contre 10,9 %). De plus, on note que la MRC de la Haute-Côte-Nord est le territoire de la Côte-Nord où l'on observe la plus forte proportion de propriétaires consacrant plus de 30,0 % de leur revenu aux coûts liés à l'habitation.

TABLEAU 1.9
Ménages privés dont 30 % ou plus du revenu est consacré
aux coûts d'habitation, 1996

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Proportion des ménages privés locataires dont 30 % ou plus du revenu est consacré aux coûts d'habitation	16,0%	4,1%	35,5%	32,8%	27,9%	36,8%	32,4%	42,3%
Proportion des ménages privés propriétaires dont 30 % ou plus du revenu est consacré aux coûts d'habitation	11,6%	4,2%	16,4%	11,7%	9,9%	8,3%	10,9%	16,3%

Source : « Les régions. Caractéristiques des ménages et des logements (thème 5) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme5.htm> .

1.5 Conclusion sur les caractéristiques socioéconomiques de la MRC

Le caractère plus ou moins diversifié de l'économie locale place la MRC de la Haute-Côte-Nord dans une situation socioéconomique précaire. En fait, la MRC se compare désavantageusement aux autres territoires de la Côte-Nord sur bien des aspects. Baisse démographique, exode des jeunes, faible niveau de scolarité, taux de chômage élevé et faible revenu représentent quelques-unes des caractéristiques de ce territoire.

Les principaux secteurs d'activités économiques de la MRC sont l'exploitation forestière, l'agriculture et le tourisme. Ces secteurs d'activités fonctionnent sur une base saisonnière. Un grand nombre de travailleurs doivent donc recourir périodiquement à l'assurance-emploi ou à d'autres formes d'assistance publique. De plus, la majorité des emplois offerts par ces secteurs d'activités demandent une main-d'œuvre peu scolarisée et sans qualifications professionnelles spécifiques.

Sans la présence de projets économiques d'envergure, il n'est donc pas étonnant de constater que le territoire de la MRC connaît un fort déclin de sa population et une migration importante des jeunes (20 à 29 ans).

DEUXIÈME PARTIE :

PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE

Les informations présentées dans cette partie sont de nature quantitative et qualitative. Les informations de nature quantitative proviennent du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) de même que du *Bulletin des écoles secondaires du Québec* pour l'année 2001⁶. Quant aux informations de nature qualitative, elles proviennent essentiellement des deux groupes de discussion tenus dans la MRC de la Haute-Côte-Nord.

2.1 État de la situation de l'abandon scolaire dans la MRC

Deux sources d'information nous ont permis d'obtenir des données sur l'abandon scolaire dans la MRC et sur les performances scolaires des élèves. Tout d'abord, des données nous ont été fournies par les commissions scolaires; toutefois, les territoires de commissions scolaires ne correspondent pas aux territoires de MRC. Ainsi, le territoire de la Commission scolaire de l'Estuaire englobe les MRC de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan. Les données ne nous donnent donc pas de renseignements précis sur la situation de la MRC de la Haute-Côte-Nord.

Le *Bulletin des écoles secondaires du Québec* constitue notre deuxième source d'information. Toutefois, ce dernier permet de connaître le taux de promotion par école mais ne nous renseigne pas sur le taux réel de décrochage. De plus, les données ne sont disponibles que pour deux des trois écoles de la MRC qui offrent le secondaire V.

⁶ Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec* Institut économique de Montréal, 2001.

Décrochage scolaire

Les données du MEQ sur le taux de décrochage scolaire indiquent que, pour le secteur régulier, la proportion d'étudiants qui sortent sans diplôme était de 25,1 % en 2000-2001, ce qui représente trois points de pourcentage de plus que la moyenne régionale (qui était de 21,7 %). D'ailleurs, la Commission scolaire de l'Estuaire obtient le plus haut taux de sortants sans diplôme parmi les quatre commissions scolaires de la Côte-Nord.

TABLEAU 2.1
Taux de décrochage scolaire parmi les sortants inscrits au secteur régulier selon la commission scolaire, 1999-2000 et 2000-2001

	1999-2000			2000-2001		
	SORTANTS	SORTANTS SANS DIPLÔME	PROPORTION	SORTANTS	SORTANTS SANS DIPLÔME	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	504	123	24,4%	451	113	25,1%
Commission scolaire du Fer	379	66	17,4%	372	73	19,6%
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	69	17	24,6%	60	6	10,0%
Commission scolaire du Littoral	69	19	27,5%	71	24	33,8%
Région Côte-Nord (excluant commission scolaire du Littoral)	952	206	21,6%	883	192	21,7%
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	66 704	17 602	26,4%	65 896	17 944	27,2%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Le tableau 2.2 présente le taux d'étudiants sans diplôme après deux ans d'inscription dans un même programme de formation professionnelle. Le calcul de ce taux diffère de celui utilisé au tableau 2.1, puisqu'il ne distingue pas les

élèves qui connaissent un retard scolaire des élèves qui ont décroché.

Comme dans le cas du secteur régulier (tableau 2.1), la Commission scolaire de l'Estuaire obtient des résultats moins bons que la moyenne régionale. Ainsi, en 1999-2000, le taux d'étudiants sans diplôme après deux ans d'inscription à un même programme de formation professionnelle était de 26,2 %, comparativement à 24,9 % pour l'ensemble de la Côte-Nord.

TABLEAU 2.2
Proportion de sans diplôme parmi les étudiants inscrits à la formation professionnelle dans le même programme après deux ans selon la commission scolaire, 1998-1999 et 1999-2000

	1998-1999			1999-2000		
	NOUVEAUX INSCRITS	SANS DIPLÔME DANS LE MÊME PROGRAMME	PROPORTION	NOUVEAUX INSCRITS	SANS DIPLÔME DANS LE MÊME PROGRAMME	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	346	130	37,6 %	321	84	26,2 %
Commission scolaire du Fer	197	52	26,4 %	176	40	22,7 %
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	0	--	--	0	--	--
Commission scolaire du Littoral	0	--	--	0	--	--
Région Côte-Nord	543	182	33,5 %	497	124	24,9 %
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	37 296	12 121	32,5 %	34 416	11 042	32,1 %

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Taux de promotion

Le tableau 2.3 présente le taux de promotion des écoles, établi dans le cadre du *Bulletin des écoles secondaires du Québec*. Ce taux est obtenu en tenant compte de la proportion des élèves cheminant sans retard et de la proportion d'élèves maintenus dans le système scolaire. Les données sont disponibles pour les deux écoles secondaires de la MRC qui offrent un secondaire V. Sans nous donner un taux réel de décrochage, ces données nous informent tout de même sur le cheminement de l'ensemble des élèves d'une école, du 4^e au 5^e secondaire.

Les deux écoles de la MRC obtiennent des taux de promotion légèrement inférieurs à la moyenne des écoles de la région. L'École Polyvalente des Berges obtient un taux de 68,0 % et la Polyvalente des Rivières, un taux de 69,4 %. La moyenne régionale est de 70,0 %.

TABLEAU 2.3
Taux de promotion par école, 2000

ÉCOLE	TAUX DE PROMOTION
Polyvalente Horizon-Blanc	81,6
École secondaire Queen Elizabeth	76,0
École secondaire Jean-Paul II	75,9
École Monseigneur-Labrie	75,9
École Manikoutai	73,2
Centre Éducatif L'Abri	69,5
Polyvalente des Rivières	69,4
École Polyvalente des Berges	68,0
Polyvalente des Baies	64,8
Polyvalente des Rives	59,4
École Saint-Paul	56,7
Moyenne des écoles de la Côte-Nord	70,0

Source : Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001.

Bien que le taux de promotion ne porte pas uniquement sur le taux de décrochage, il permet tout de même de préciser sur le plan géographique les données présentées par commission scolaire aux tableaux 2.1 et 2.2. En effet, nous pouvons constater, au tableau 2.3, que les deux écoles de la

MRC de la Haute-Côte-Nord (Polyvalente des Rivières et École Polyvalente des Berges) obtiennent de meilleurs résultats que les deux polyvalentes situées dans la MRC Manicouagan (Polyvalente des Rives et Polyvalente des Baies). Il semble donc que les données par commission scolaire sous-estiment la capacité réelle des élèves de la MRC de la Haute-Côte-Nord à compléter leurs études secondaires.

Performance scolaire des élèves

Le tableau 2.4 présente la proportion d'élèves de 6^e année du primaire en retard par rapport à un cheminement scolaire sans redoublement. La performance de la Commission scolaire de l'Estuaire se compare avantageusement à celle de l'ensemble des écoles de la Côte-Nord. En 2000-2001, la proportion d'élèves en retard était en effet de 19,6 %, comparativement à 20,2 % pour l'ensemble de la Côte-Nord. De 1999-2000 à 2000-2001, la proportion d'élèves en retard dans la commission scolaire a diminué de 0,9 point de pourcentage.

TABLEAU 2.4

Retard scolaire des élèves de la 6^e année du primaire, 1999-2000 et 2000-2001

	1999-2000			2000-2001		
	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE RETARDS À LA FIN DU PRIMAIRE	PROPORTION	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE RETARDS À LA FIN DU PRIMAIRE	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	551	113	20,5%	596	117	19,6%
Commission scolaire du Fer	422	102	24,2%	439	96	21,9%
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	78	13	16,7%	70	10	14,3%
Commission scolaire du Littoral	--	--	--	--	--	--
Région Côte-Nord	1051	228	21,7%	1105	223	20,2%
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	82 213	17296	21,0%	85445	16807	19,7%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Le tableau 2.5 présente la proportion d'élèves en retard par école. Cette proportion est calculée à partir du nombre d'élèves de 4^e secondaire âgés de 16 ans et plus. Il existe un écart très important entre les deux écoles situées sur le territoire de la MRC. Ainsi, l'École Polyvalente des Berges obtient de loin la meilleure performance des écoles de la Côte-Nord avec un taux de retard de seulement 4,0 %. La Polyvalente des Rivières obtient quant à elle un taux de retard de 37 %, soit 10,1 points de pourcentage de plus que la moyenne des écoles de la région.

TABLEAU 2.5
Proportion d'élèves de 4^e secondaire en retard, 2000

ÉCOLE	PROPORTION
École Polyvalente des Berges	4,0
Polyvalente des Baies	13,4
Polyvalente des Rives	18,8
École Monseigneur-Labrie	19,7
École secondaire Jean-Paul II	25,0
Polyvalente Horizon-Blanc	25,8
Centre Éducatif L'Abri	28,9
Polyvalente des Rivières	37,0
École Manikoutai	39,2
École secondaire Queen Elizabeth	40,0
École Saint-Paul	46,7
Moyenne des écoles de la Côte-Nord	27,1

Source : Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001.

Les tableaux 2.6 et 2.7 présentent des renseignements sur les taux de réussite et d'échec des élèves aux épreuves du MEQ. Le tableau 2.6 indique d'abord le taux de réussite à l'ensemble des épreuves du MEQ par commission scolaire. En 2000-2001, le taux de réussite était presque similaire à l'ensemble de la Côte-Nord (82,6 %, comparativement à 82,3 %). De 1999-2000 à 2000-2001, le taux de réussite a diminué de 1,8 point de pourcentage.

TABLEAU 2.6
Taux de réussite à l'ensemble des épreuves du MEQ par
commission scolaire, 1999-2000 et 2000-2001

	1999-2000			2000-2001		
	NOMBRE D'ÉLÈVES	ÉPREUVES RÉUSSIES	PROPORTION	NOMBRE D'ÉLÈVES	ÉPREUVES RÉUSSIES	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	2301	1943	84,4%	2478	2047	82,6%
Commission scolaire du Fer	1938	1690	87,2%	1887	1538	81,5%
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	337	308	91,4%	365	310	84,9%
Commission scolaire du Littoral	--	--	--	--	--	--
Région Côte-Nord	4576	3941	86,1%	4730	3895	82,3%
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	294 166	256 981	87,4%	310 966	261 411	84,1%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Le tableau 2.7 présente, quant à lui, la moyenne sur 100 et le taux de réussite aux épreuves uniques de juin 2001. L'École Polyvalente des Berges obtient un taux légèrement supérieur à la moyenne régionale (83,9 % comparativement à 82,2 %). Pour ce qui est de la Polyvalente des Rivières, elle obtient un 73,9 % de réussite, ce qui représente 8,3 points de pourcentage de moins que la moyenne régionale. Cette polyvalente se classe au 369^e rang au Québec sur 436 établissements.

TABLEAU 2.7
Résultats à l'ensemble des épreuves uniques de juin 2001,
par organisme scolaire public de la région de la Côte-Nord

École	Moyenne sur 100	Taux de réussite	Rang québécois ¹
Polyvalente Horizon-Blanc	79,3 %	94,4 %	47
École Monseigneur-Scheffer	76,0 %	93,2 %	52
École Netagamiou	67,9 %	85,7 %	182
Polyvalente des Baies	71,9 %	85,6 %	184
École Monseigneur-Labrie	71,7 %	84,9 %	199
École Polyvalente des Berges	70,1 %	83,9 %	223
Polyvalente des Rives	72,2 %	82,9 %	239
École Manikoutai	69,8 %	81,4 %	281
École Mécatina	64,9 %	78,9 %	320
École secondaire Queen Elizabeth	67,1 %	78,0 %	330
École Saint-Paul	65,7 %	77,5 %	339
Centre Éducatif L'Abri	68,3 %	77,0 %	343
École Baie-Comeau High	67,3 %	76,8 %	347
Polyvalente des Rivières	68,9 %	73,9 %	369
École Saint-Augustine	61,1 %	56,3 %	421
Sommaire de la région	70,7 %	82,2 %	(15 écoles)
Ensemble provincial (secteur public)	72,1 %	84,0 %	(436 écoles)

¹ Le rang s'établit en fonction de l'ensemble des organismes publics du Québec. 436 établissements sont inscrits au secteur public.

Source : Ministère de l'Éducation, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*
 Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

2.2 Problématique liée au décrochage scolaire

La synthèse de la documentation présentée dans le rapport régional démontre que le décrochage scolaire est un processus graduel plutôt qu'un geste spontané, un processus d'éloignement de l'école qui débute très tôt, souvent à la maternelle, et qui se poursuit tout au long des études. Ce phénomène est souvent le résultat d'une accumulation de difficultés et d'échecs vécus parfois dès l'enfance. Il s'agit donc d'un phénomène complexe ayant plusieurs causes.

À la lumière des propos recueillis dans le cadre des groupes de discussion, nous abordons dans cette section les facteurs qui favorisent, dans la MRC, le décrochage scolaire, de même que le cheminement des élèves une fois qu'ils quittent le secondaire.

2.2.1 Facteurs favorisant le décrochage scolaire au secondaire

Dans le rapport régional que nous avons produit, les facteurs favorisant le décrochage ont été regroupés selon les quatre catégories définies dans la classification de Janosz, Fallu et Deniger⁷ : facteurs familiaux, facteurs interpersonnels, facteurs individuels et facteurs institutionnels. Nous reprenons donc cette classification afin de rapporter les propos recueillis dans le cadre des groupes de discussion sur la problématique liée à l'abandon scolaire.

A Facteurs familiaux

La documentation sur le sujet indique que le décrochage scolaire est grandement influencé par le milieu familial. Premier milieu de socialisation, la famille exerce une influence sur la perception du jeune par rapport à ses études.

⁷ JANOSZ, M., FALLU, J.-B., DENIGER, M.A., « La prévention du décrochage scolaire, facteurs de risque et efficacité des programmes d'intervention » dans VITARO, F., GAGNON, C., *Prévention des problèmes d'adaptation : les problèmes externalisés*, Sainte-Foy, P.U.Q., 2000.

Les propos recueillis lors des groupes de discussions tendent à confirmer l'importance du milieu familial.

Certains parents ne sont pas sensibilisés à l'importance de la réussite scolaire de leurs enfants. Ils ne se sentent souvent pas responsables de ce qui se passe à l'école. Les personnes rencontrées lors des groupes de discussion mentionnent que cette attitude est présente dès le primaire et qu'elle est souvent une source de non-motivation scolaire chez les jeunes.

Cette attitude se reflète dans le taux d'absentéisme élevé des élèves. Les responsables de la gestion des absences sont souvent confrontés au fait que les parents acceptent les absences non motivées de leurs enfants. Cette situation est d'autant plus fréquente lorsque les jeunes atteignent l'âge de 15 ou 16 ans.

Le faible intérêt de certains parents pour la scolarisation s'explique en partie par le fait que le marché du travail n'incite pas à la scolarisation et à la valorisation des études. Le marché du travail est principalement constitué d'emplois qui demandent peu de scolarisation. Ainsi, plusieurs jeunes issus de familles non scolarisées obtiennent des emplois saisonniers sans avoir à terminer leurs études.

De plus, de nombreux parents ne se sentiraient pas outillés pour suivre le cheminement scolaire de leurs enfants. Leur bagage académique peu important, combiné aux nouveaux programmes et aux nouvelles méthodes pédagogiques qui leur sont souvent inconnues, diminue énormément l'aide qu'ils pourraient apporter à leurs enfants. Il devient alors difficile pour eux de faire un suivi assidu des apprentissages à la maison. Au secondaire, il devient encore plus difficile pour les parents d'accompagner les jeunes.

La scolarité de la mère serait également un facteur lié à l'importance de la réussite scolaire des jeunes. Les mères sont souvent les premières à s'impliquer dans les devoirs et les leçons de leurs enfants. Les personnes rencontrées lors des groupes de discussion ont remarqué que la situation de la mère prend une importance de plus en plus grande dans la MRC. En effet, on mentionne que l'augmentation du nombre de familles monoparentales où la mère, souvent peu scolarisée, est le parent le plus présent contribue à augmenter le phénomène de non-motivation scolaire.

L'indice de milieu socioéconomique (IMSE), qui est établi par le MEQ pour chaque école, permet d'avoir une indication du milieu familial des élèves. Pour le calcul de cet indice, le MEQ utilise des données combinant la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité économique des parents. Dans ce calcul, la sous-scolarisation de la mère compte pour les deux tiers et l'inactivité des parents pour l'autre tiers de la valeur de l'indice. On associe ensuite à chaque élève la valeur de l'indice IMSE de l'unité de peuplement de son lieu de résidence. L'indice IMSE d'une école est établi à partir de la moyenne pondérée des indices de chaque élève qui fréquente cet établissement scolaire. Par la suite, les indices de milieu socioéconomique sont classés en rang décile. Ainsi, le rang 1 regroupe les écoles de milieux plus favorisés et le rang 10, les écoles des milieux les moins favorisés.

Comme l'indique le tableau 2.8, l'indice IMSE confirme que les élèves de la MRC de la Haute-Côte-Nord évoluent dans un milieu familial défavorisé sur le plan socioéconomique. En effet, l'ensemble des écoles de niveaux primaire et secondaire obtiennent le dernier ou l'avant-dernier rang décile de l'indice IMSE.

TABLEAU 2.8
Indice socioéconomique des écoles primaires et
secondaires situées sur le territoire de la MRC, 2002

ÉCOLES	RANG DÉCILE (IMSE)
Écoles primaires	
École St-Luc	10
École Saint-Cœur de Marie	10
École Mgr-Bouchard	10
École N-D-du-Bon-Conseil	10
École Marie-Immaculée	10
École Saint-Joseph (Tadoussac)	9
École N-D du Sacré-Cœur	9
École Saint-Joseph (Baie-Trinité)	9
École Dominique-Savio	9
Écoles secondaires	
École Mgr-Bouchard	10
Polyvalente des Rivières	10
École Polyvalente Des Berges	10
École Saint-Joseph (Baie-Trinité)	9
École N.D. du Sacré-Cœur	9

Source : MEQ, Plan de réussite, édition 2002.

Les variables de la sous-scolarisation de la mère et de l'inactivité économique des parents, utilisées pour calculer l'indice IMSE, sont considérées dans beaucoup d'études comme des facteurs associés de près à la réussite scolaire. Ainsi, le faible rang décile des écoles de la MRC fait en sorte que ces dernières ont une proportion importante d'élèves à risque élevé de devenir des décrocheurs.

B Facteurs interpersonnels

La documentation indique que l'isolement social et le rejet par les pairs augmentent les risques de décrochage. Les futurs décrocheurs s'associent souvent à des gens dont les aspirations scolaires sont peu élevées et qui sont eux-mêmes décrocheurs ou potentiellement décrocheurs. De plus, les décrocheurs ont des attitudes très négatives vis-à-vis leur expérience scolaire; ils ont développé des relations conflictuelles et insatisfaisantes avec les enseignants ou le personnel de l'école.

Les personnes rencontrées dans le cadre des groupes de discussion ont très peu abordé les facteurs interpersonnels. Il semble que les phénomènes de gang et les relations conflictuelles avec les enseignants et le personnel de l'école ne soient pas des facteurs significatifs dans la problématique du décrochage scolaire.

C Facteurs individuels

Un ensemble de caractéristiques personnelles sont généralement associées au décrochage scolaire. Parmi ces caractéristiques, nous retrouvons le sexe, la langue ou l'origine ethnique, les habitudes de vie, l'expérience scolaire et la personnalité.

Dans le cas de la langue et de l'origine ethnique, il ne s'agit pas de facteurs observables dans la MRC puisque la population y est très homogène. Pour ce qui est du sexe, la documentation nous indique que les abandons scolaires sont 50 % plus nombreux chez les garçons que chez les filles. Toutefois, les personnes rencontrées dans le cadre des

groupes de discussion n'ont pas relevé de problématique particulière chez les garçons. Cela n'indique toutefois pas nécessairement que les garçons ne décrochent pas davantage que les filles dans la MRC. Il est possible que les participants ne perçoivent tout simplement pas l'écart entre les garçons et les filles sur le plan de la réussite scolaire comme un phénomène très important.

Importance accordée à la réussite scolaire par les élèves

En général, les élèves accordent de l'importance à leur réussite scolaire. Par contre, plusieurs écoles du primaire et du secondaire de la MRC doivent mettre en place des mesures de gestion des absences afin de s'assurer de la présence des jeunes tout au long de l'année scolaire.

L'absentéisme est encore plus important au niveau secondaire. Par ailleurs, les participants aux groupes de discussion constatent que les élèves qui échouent dans une ou plusieurs matières ne sont pas motivés à poursuivre leur année scolaire. Étant donné qu'ils sont en situation d'échec, ces jeunes ne voient pas la nécessité de poursuivre une année scolaire qu'ils devront recommencer. On assiste à ce phénomène surtout chez les élèves de troisième, quatrième et cinquième secondaire. En situation d'échec, plusieurs jeunes souhaitent obtenir leur diplôme d'études secondaires par l'entremise de la formation aux adultes.

Consommation d'alcool et de drogue

Il n'existe pas de données ni d'information précises permettant d'évaluer la consommation d'alcool et de drogue chez les jeunes de la Haute-Côte-Nord. Certaines données générales quant à la situation face à la consommation d'alcool et de drogue sont tout de même disponibles. Les données du *Rapport de l'Enquête Santé Côte-Nord 2000* indiquent ainsi que 62,6 % de la population de la MRC considèrent que les problèmes liés à un usage abusif d'alcool et de drogues sont très présents ou assez présents dans leur communauté.

Sur le plan régional, une étude réalisée par la Direction de la santé publique de la Côte-Nord sur les habitudes de vie et sur la consommation de psychotropes chez les jeunes de

secondaires IV et V⁸ indique que, de façon générale, les élèves de la Côte-Nord ont une consommation de psychotropes qui s'apparente à celle observée chez les élèves de l'ensemble du Québec. L'alcool est de loin le psychotrope le plus consommé. La presque totalité des élèves de secondaire IV et V ont déjà consommé de l'alcool au moins une fois au cours de leur vie (96,4 %), et près de la moitié (43,1 %) ont déjà fait usage de cannabis ou de ses dérivés. Parmi les autres psychotropes déjà consommés, mentionnons les hallucinogènes (18,7 %), les tranquillisants (12,1 %) et la cocaïne (11,7 %).

De plus, 64,4 % des élèves consomment de l'alcool de façon occasionnelle, 15,8 % de façon régulière et 1,5 % de façon problématique (20 fois au cours des 30 derniers jours). En ce qui a trait aux autres psychotropes, 15,9 % des élèves en consomment de façon occasionnelle et 4,0 % en consomment de façon régulière ou de façon problématique (6 fois et plus au cours des 30 derniers jours).

Par ailleurs, selon les commentaires entendus lors des groupes de discussion, de nombreux jeunes de la MRC ont une consommation d'alcool problématique. Plusieurs participants constatent que de plus en plus de jeunes de 14 à 17 ans consomment de l'alcool. Ce phénomène serait causé par un effet d'entraînement par les pairs et par une sorte de banalisation de la part des parents de la problématique liée à la consommation abusive d'alcool. En contrepartie, la consommation de drogues sur le territoire est peu répandue.

⁸ BOUDREAU, Nicole, *Les habitudes de vie et la consommation de psychotropes chez les jeunes adolescents Nord-Côtiers*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord.

D Facteurs institutionnels

La documentation révèle que l'établissement d'enseignement, de par ses structures, son organisation et son climat, influence l'expérience scolaire des adolescents. Au-delà des caractéristiques des élèves, la variabilité observée entre les taux d'absentéisme et de décrochage entre les établissements permet d'affirmer que l'école, comme milieu de vie, compte dans la persévérance scolaire. Ainsi, on peut constater des différences selon la taille des écoles, la diversité des programmes offerts et la diversité de la clientèle.

Dans le cadre des groupes de discussion, deux thèmes ont été abordés par les participants œuvrant dans le secteur de l'éducation. Il s'agit de l'orientation des programmes d'enseignement et du nombre d'élèves par classe.

Orientation des programmes d'enseignement

Pour certains participants aux groupes de discussion, plusieurs jeunes considèrent que l'école n'est pas un milieu stimulant. Les jeunes vivent souvent des remises en question par rapport à l'importance des apprentissages reçus. Ils ne font pas toujours le lien entre ces apprentissages et leur avenir sur le marché du travail. Les programmes du MEQ mettent beaucoup d'accent sur les cours de base en français, en mathématiques et en anglais, au détriment d'autres matières qui s'avèrent tout aussi pertinentes pour développer les aptitudes des élèves à intégrer le marché du travail. Par ailleurs, le fait que l'école soit axée sur des apprentissages théoriques et que les cours soient offerts sous une forme magistrale empêchent certains élèves de nature dite manuelle de poursuivre leurs études dans une spécialité qui soit davantage stimulante et qui réponde à leurs besoins.

Nombre d'élèves par classe

Le nombre d'élèves par classe peut influencer de façon déterminante l'abandon scolaire. Les classes nombreuses empêchent en effet les élèves qui présentent des difficultés académiques d'obtenir une aide supplémentaire et

individualisée. Par contre, pour les élèves qui vivent des difficultés et qui font partie de classes à effectifs réduits, l'école amplifie l'étude des matières de base au détriment d'autres matières qui sont appréciées et qui permettent de développer d'autres aptitudes. Les enseignants présents au groupe de discussion constatent également que ces jeunes vivent une diminution de l'estime de soi lorsqu'ils doivent dévier de leur cheminement scolaire régulier afin de rattraper leur retard.

2.2.2 Cheminement des élèves après les études secondaires

A Décrocheurs qui retournent aux études

Dans la MRC de la Haute-Côte-Nord, les intervenants du milieu de l'éducation notent que bon nombre de jeunes qui ne finissent pas leur secondaire s'inscrivent à la formation générale des adultes dès l'âge de 16 ans. Ce phénomène serait de plus en plus répandu dans la MRC. Plusieurs jeunes croient qu'il sera ainsi plus facile et plus intéressant de terminer leurs études, puisque la formation offerte aux adultes leur permet de terminer leur cheminement scolaire à leur rythme.

Par contre, les intervenants du milieu de l'éducation mentionnent que ces jeunes ne réussissent pas nécessairement à obtenir l'équivalence du diplôme d'études secondaires, car plusieurs d'entre eux abandonnent avant la fin de leur formation. Il y aurait, selon les participants au groupe de discussion, un découragement chez certains jeunes, pas prêts à mettre l'effort nécessaire pour l'obtention du diplôme.

Des participants aux groupes de discussion expliquent également la popularité de la formation générale des adultes par l'incitatif financier offert par le gouvernement. En effet, pour certains jeunes peu scolarisés qui ne possèdent pas d'emploi, le fait d'obtenir une augmentation du revenu mensuel grâce à certains programmes du ministère de la Solidarité sociale peut paraître une option intéressante.

Nous avons obtenu deux types de données sur les personnes inscrites à la formation générale des adultes. Ces données sont présentées aux tableaux 2.9 et 2.10. Le tableau 2.9 indique d'abord qu'en 2000-2001, 999 étudiants étaient inscrits à la formation générale des adultes sur la Côte-Nord. Parmi eux, 54,2 % avaient 24 ans et moins et 45,8 %, 25 ans et plus. Ces proportions sont sensiblement les mêmes pour l'ensemble du Québec (52 % et 48 %).

TABLEAU 2.9
Nombre d'étudiants inscrits à la formation générale des adultes dans la région de la Côte-Nord, 2000-2001

	CÔTE-NORD		QUÉBEC	
	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION
24 ans et moins	541	54,2%	31 930	52,0%
25 ans et plus	458	45,8%	29 448	48,0%
Total	999	100%	61 378	100%

Source : Ministère de l'Éducation, *Fiche Sommaire-Formation générale des adultes, 2002.*

Le tableau 2.10 précise quant à lui la situation de la formation aux adultes. Il présente des données pour la Commission scolaire de l'Estuaire selon le niveau académique. Ce tableau permet également des comparaisons avec l'ensemble des commissions scolaires de la région et du Québec.

La première colonne du tableau nous renseigne sur les nouveaux inscrits. Un nouvel inscrit est un élève qui s'inscrit à une formation générale pour adultes sans y avoir été inscrit l'année précédente. La deuxième colonne porte sur les adultes en progression. Ainsi, un nouvel inscrit sera considéré en progression s'il s'inscrit subséquemment dans un autre service de l'éducation aux adultes (niveau académique plus élevé). Finalement, la troisième colonne indique la proportion d'adultes en progression par rapport aux nouveaux inscrits.

Les données du tableau 2.10 permettent de constater qu'en 1998-1999, le plus grand nombre de nouveaux inscrits se trouvent au niveau du premier cycle du secondaire (220). Les autres nouveaux inscrits se répartissent ainsi : présecondaire (110), deuxième cycle du secondaire (79) et alphabétisation (3). Ainsi, 81,0 % des étudiants débutent leur formation générale pour adultes à un niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire.

Autre constat : dans le cas des niveaux d'enseignement inférieurs au deuxième cycle du secondaire, la proportion d'élèves en progression indique que moins de la moitié d'entre eux avancent dans le cadre de leur formation. Pour le deuxième cycle du secondaire, la proportion est de 50,6 %. Le phénomène d'abandon avant l'obtention d'une équivalence de secondaire V semble donc important.

TABLEAU 2.10
Formation générale des adultes selon le niveau
académique, 1997-1998 et 1998-1999

	1997-1998			1998-1999		
	NOUVEAUX INSCRITS	ADULTES EN PROGRESSION	PROPORTION	NOUVEAUX INSCRITS	ADULTES EN PROGRESSION	PROPORTION
Progression des nouveaux inscrits en alphabétisation						
Commission scolaire de l'Estuaire	21	12	57,1%	3	0	0,0%
Région Côte-Nord	53	17	32,1%	39	5	12,8%
Ensemble des 69 commissions scolaires	5 865	1 395	23,8%	5 180	1 365	26,4%
Progression des nouveaux inscrits au présecondaire						
Commission scolaire de l'Estuaire	101	53	52,5%	110	48	43,6%
Région Côte-Nord	131	66	50,4%	154	57	37,0%
Ensemble des 69 commissions scolaires	7 288	3 373	46,3%	6 246	3 005	48,1%
Progression des nouveaux inscrits au premier cycle du secondaire						
Commission scolaire de l'Estuaire	267	133	49,8%	220	105	48,2%
Région Côte-Nord	492	207	42,1%	436	188	43,1%
Ensemble des 69 commissions scolaires	20 815	9 940	47,8%	19 456	9 783	50,3%
Progression des nouveaux inscrits au deuxième cycle du secondaire						
Commission scolaire de l'Estuaire	49	30	61,2%	79	40	50,6%
Région Côte-Nord	141	72	51,1%	222	113	50,9%
Ensemble des 69 commissions scolaires	11 278	5 840	51,8%	11 401	5 973	52,4%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

B Décrocheurs qui ne retournent pas aux études

Peu d'information nous a été donné sur les décrocheurs qui ne retournent pas aux études dans un programme pour adultes. En fait, il semble que les caractéristiques du marché du travail dans la MRC fassent en sorte qu'il y ait peu d'incitatifs à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. En effet, plusieurs emplois demeurent disponibles pour les personnes sans diplôme.

2.3 Conclusion sur la problématique de l'abandon scolaire au secondaire

Malgré une situation socioéconomique défavorable, la MRC de la Haute-Côte-Nord ne connaît pas de situation particulière face au décrochage scolaire. La situation y est préoccupante, mais ne diffère pas de celle observée sur l'ensemble de la Côte-Nord.

Les deux écoles secondaires du territoire offrant le secondaire V se situent près de la moyenne régionale quant au taux de promotion des élèves; la Polyvalente des Rivières connaît toutefois un taux de réussite très faible aux épreuves uniques.

Les propos recueillis dans le cadre des groupes de discussion nous laissent croire que les élèves de la MRC n'évoluent pas dans un contexte socioéconomique favorable à la persévérance scolaire. D'ailleurs, l'indice de milieu socioéconomique du MEQ confirme cette perception. Cet indice révèle en effet que l'ensemble des écoles de niveaux primaire et secondaire de la MRC obtiennent le dernier ou l'avant-dernier rang décile, ce qui positionne ces établissements parmi les plus défavorisés du Québec au plan socioéconomique.

La scolarité étant peu valorisée par certains parents et le marché du travail offrant surtout des emplois saisonniers peu exigeants sur le plan académique, les élèves peuvent décrocher de l'école sans nécessairement subir de pressions sociales du milieu qui les entoure. Comme partout ailleurs au Québec, plusieurs décrocheurs retournent aux études à la formation générale des adultes. Toutefois, bon nombre d'entre eux se démotivent à nouveau et ne sont pas en mesure d'obtenir leur diplôme.

TROISIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ

Sur le territoire de la MRC de la Haute-Côte-Nord, il n'y a aucun établissement postsecondaire autre que le Centre d'Études Collégiales de Forestville, affilié au Cégep de Chicoutimi.

3.1 Formation offerte

Formation collégiale

La population de la Haute-Côte-Nord a accès à deux cégeps de la région, à savoir les Cégeps de Baie-Comeau et de Sept-Îles. Le **Cégep de Baie-Comeau** offre trois programmes de formation pré-universitaire et huit de formation technique. Les programmes pré-universitaires sont: Arts et lettres (options langues), Sciences humaines (3 profils) et Sciences de la nature. Les programmes techniques sont: Soins infirmiers, Techniques administratives (finances) [remplacé par Techniques de comptabilité et de gestion à l'automne 2002], Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique, Techniques de bureautique (micro-édition et hyper-média), Techniques d'éducation spécialisée, Techniques du génie électrique (ordinateur), Technologie forestière et Technologie du génie civil. Le cégep dispense également le programme Session accueil et intégration.

De plus, le cégep, affilié à l'école Sports-études, offre un programme aux athlètes de haut niveau et, plus particulièrement, aux joueurs du club de hockey junior le Drakkar.

Le **Cégep de Baie-Comeau** dessert la clientèle adulte de la Haute-Côte-Nord, en offrant des programmes d'attestations d'études collégiales (AEC), notamment en Services de garde, en Conseil financier et en Écotourisme. Il offre également des

cours crédités en soirée. Il organise aussi diverses formations sur mesure pour les adultes et entreprises de la région.

Le Centre d'études collégiales de Forestville offre les programmes de Sciences humaines et de Techniques administratives. D'une soixantaine d'élèves à son ouverture, en 1996, la clientèle est d'environ une trentaine d'élèves à l'automne 2002.

Le **Cégep de Sept-Îles** offre quatre programmes de formation pré-universitaire en français, un programme pré-universitaire en anglais et sept programmes de formation technique. Les programmes pré-universitaires sont: Arts et lettres, Sciences humaines (2 profils), Sciences de la nature et Arts plastiques; et celui de langue anglaise : Social sciences. Les programmes techniques sont: Soins infirmiers, Techniques administratives (finances) [remplacé par Techniques de comptabilité et de gestion à l'automne 2003], Techniques de bureautique (coordination de bureau), Techniques d'éducation à l'enfance, Technologie de maintenance industrielle, Technologie de l'électronique industrielle et Techniques de l'informatique (option informatique de gestion). Le cégep dispense également le programme Session accueil et intégration.

À la formation continue, le Cégep de Sept-Îles offre des programmes crédités d'attestations d'études collégiales (AEC) dans divers secteurs. Il offre aussi des cours crédités en soirée. De plus, il organise des programmes de formation sur mesure pour les adultes et les entreprises de la région.

Mesures visant la persévérance scolaire

Afin de favoriser la persévérance des jeunes dans leurs études, diverses mesures sont mises en place, telles: l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les programmes d'études, des programmes d'alternance travail-études (ATE) dans des programmes techniques, le tutorat par les pairs, des services d'aide pédagogique individuelle et d'orientation professionnelle, les centres d'aide en français et en philosophie. La reconnaissance d'acquis de la formation secondaire au cégep ou celle de cours collégiaux à l'université (DEC-BAC), permettant de diminuer la durée des

études et de favoriser l'obtention d'un diplôme plus rapidement par le jeune, sera implantée prochainement. Avec l'adhésion au RISQ, diverses modalités sont actuellement à l'étude dans les cégeps, pour rejoindre les jeunes dans leur milieu par des cours à distance. Il faut souligner également que la clientèle autochtone fait l'objet de mesures particulières, axées sur l'intégration sociale, la réussite scolaire et la persévérance aux études.

Formation universitaire

À Sept-Îles, le **Centre d'études de l'Est de la Côte-Nord** de l'UQAC couvre le territoire à l'est de Baie-Trinité jusqu'à Blanc-Sablon, incluant les villes nordiques de Fermont et de Schefferville. La majorité des cours se donnent à Sept-Îles, mais des groupes peuvent être formés dans d'autres localités, selon la demande. C'est ainsi que des groupes ont pu être formés à Fermont, à Port-Cartier et à Havre-St-Pierre. Depuis quelques années, la formation de 2^e cycle est offerte en plus de celle de 1^{er} cycle. En 2001, le Centre d'études de l'Est de la Côte-Nord de l'UQAC a décerné 50 diplômes. Depuis sa création, l'UQAC a décerné près de 1 300 diplômes aux étudiants de l'est de la région.

Pour ce qui est de l'UQAR, elle offre de la formation à son **point de service de Baie-Comeau**. La programmation semble toutefois moins développée que celle offerte par l'UQAC à Sept-Îles. De plus, afin d'atteindre l'équilibre budgétaire, l'UQAR a redéfini son mode de présence sur le territoire, ce qui a entraîné l'abolition des postes du personnel des bureaux régionaux de Baie-Comeau.

Les cours offerts par l'UQAC et l'UQAR s'adressent principalement à une clientèle qui a déjà intégré le marché du travail. Il s'agit donc de programmes de formation adaptés aux étudiants qui ont un emploi à temps plein. Les formations offertes ne peuvent répondre aux besoins d'une clientèle de jeunes adultes qui terminent des études collégiales et qui veulent entreprendre des études de baccalauréat à plein temps.

Corporation des services universitaires secteur ouest de la Côte-Nord

La Corporation des services universitaires secteur ouest de la Côte-Nord s'implique dans le développement de la recherche et de la formation sur le territoire. En octobre 2000, elle engageait une ressource pour mettre en application son plan d'action et assurer une présence accrue dans son milieu. Depuis, les actions posées en matière d'aide financière et humaine ont permis de favoriser l'accès à des services universitaires.

Des programmes ont pu se poursuivre ou démarrer, dont un certificat en nursing communautaire et un baccalauréat en nursing. Dans le domaine de la gestion, il y a eu maintien d'un programme de certificat en planification financière, un diplôme d'études supérieures spécialisées en administration scolaire et quelques activités de formation en gestion de projets. La Corporation a contribué au développement d'une formation spécialisée sur les nouvelles technologies en exploration minière, et a permis de mieux outiller les membres des diverses associations de prospecteurs de la région.

Pour soutenir les étudiants et les étudiantes dans leur cheminement de formation à long terme et encourager la persévérance aux études, la Corporation a mis en place une politique de frais de déplacement. Cette dernière complète celles déjà en place dans les différents milieux de travail. Elle garantit à ceux et celles qui en sont dépourvus une aide financière pour compenser les grandes distances à couvrir jusqu'à un établissement d'enseignement.

Aussi, conscient des difficultés pour la population d'avoir accès à une formation supérieure de qualité à proximité des lieux de résidence, le comité exécutif de la Corporation suit de près les négociations que la Commission scolaire a avec différents partenaires, pour implanter la fibre optique sur tout son territoire. La Corporation a manifesté aux intervenants du dossier son intérêt de s'associer à eux dans un partenariat financier, que la population bénéficie d'une accessibilité à des services de vidéoconférence de haute qualité.

Dans le domaine de la formation doctorale et de la recherche, la Corporation s'est associée au Centre de recherche Les

Buissons, pour un projet pilote de formation supérieure spécialisée, lequel assure une relève en phytogénétique au Centre et contribue à son développement.

3.2 Cheminement des élèves au postsecondaire

Comme l'indique le tableau 3.1, de moins en moins de personnes s'inscrivent dans les cégeps de la Côte-Nord. Cette tendance s'observe depuis plusieurs années. Au total, le nombre d'étudiants des deux cégeps est passé de 1 801 en 1996 à 1 280 en 2002, pour une baisse de 28,9 %, plus du quart de la clientèle sur une période de sept ans.

TABLEAU 3.1
Nombre d'étudiants inscrits au collégial à temps plein, 1996 à 2002 (trimestre automne)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Cégep de Baie-Comeau	955	924	915	865	793	689	665
Cégep de Sept-Îles (tous les centres d'enseignement)	846	792	818	769	755	696	615
Total	1 801	1 716	1 733	1 634	1 548	1 385	1 280

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, Banque d'informations sur le collégial, BIC, 2002.

Les données du tableau 3.2 indiquent que la fréquentation des cégeps de la Côte-Nord est une pratique très peu répandue chez les jeunes de la Haute-Côte-Nord. En 2001, seuls quatre nouveaux inscrits au collégial fréquentaient le Cégep de Baie-Comeau et aucun, celui de Sept-îles. La grande majorité des jeunes de la Haute-Côte-Nord qui s'inscrivent au collégial le font dans un établissement situé à l'extérieur. Les régions Saguenay-Lac-Saint-Jean (59,0 %) et Capitale-Nationale (24,6 %) accueillent plus de 80 % des jeunes de la Haute-Côte-Nord.

En 2001, l'ensemble des collèges du Québec comptait 61 nouveaux inscrits en provenance de la Haute-Côte-Nord. Ce nombre est légèrement inférieur au poids démographique de la MRC. En fait, la population de la Haute-Côte-Nord représente 13 % de la population de la région de la Côte-Nord, mais ne fournit que 10,2 % des nouveaux inscrits au collégial.

TABLEAU 3.2**Nouveaux inscrits au collégial de la MRC de la Haute-Côte-Nord selon les régions administratives, Automne 1996 à 2001**

REGIONS ADMINISTRATIVES	1996		1997		1998		1999		2000		2001	
	NOMBRE	PROPORTION										
Bas-St-Laurent	3	4,5 %	2	5,0 %	0	0,0 %	5	8,9 %	6	12,5 %	2	3,3 %
Saguenay-Lac-St-Jean	35	52,2 %	18	45,0 %	32	50,8 %	20	35,7 %	19	39,6 %	36	59,0 %
Capitale-Nationale	10	14,9 %	12	30,0 %	20	31,7 %	21	37,5 %	17	35,4 %	15	24,6 %
Mauricie	2	3,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Estrie	1	1,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	2	3,3 %
Montréal	1	1,5 %	2	5,0 %	2	3,2 %	1	1,8 %	0	0,0 %	2	3,3 %
Outaouais	1	1,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Abitibi-Témiscamingue	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Côte-Nord												
• Baie-Comeau	13	19,4 %	4	10,0 %	7	11,1 %	8	14,3 %	5	10,4 %	4	6,6 %
• Sept-Îles (fra et ang)	0	0,0 %	0	0,0 %	1	1,6 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Chaudières-Appalaches	0	0,0 %	1	2,5 %	0	0,0 %	1	1,8 %	1	2,0 %	0	0,0 %
Laval	0	0,0 %	0	0,0 %	1	1,6 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Laurentides	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Lanaudière	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Montérégie	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Centre-du-Québec	1	1,5 %	1	2,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
TOTAL	67	100,0 %	40	100,0 %	63	100,0 %	56	100,0 %	48	100,0 %	61	100,0 %

Source : Ministère de l'Éducation, Banque d'informations sur le collégial, mars 2000.

La Haute-Côte-Nord subit donc un exode important des jeunes qui poursuivent leurs études postsecondaires. Les propos recueillis dans le cadre des groupes de discussion indiquent que les coûts associés aux déplacements ou aux frais de logement permettant aux jeunes d'étudier aux cégeps de Baie-Comeau ou de Sept-Îles sont comparables à ceux associés aux études dans une autre région. Les jeunes préfèrent donc quitter la région, étant donné le nombre limité de programmes offerts par les cégeps de Sept-Îles et de Baie-Comeau. Toutefois, certains participants font remarquer que même lorsqu'un programme est offert dans la région, l'attrait des grands centres se fait sentir, et que bien des jeunes préfèrent quitter la région.

L'exode des jeunes qui désirent poursuivre leurs études au niveau universitaire est encore plus important, puisque les services d'enseignement offerts par l'UQAC et l'UQAR ne répondent pas aux besoins des jeunes qui veulent étudier à temps plein.

3.3 Identification des freins à la scolarisation postsecondaire

Les personnes rencontrées lors des groupes de discussion tenus sur le territoire de la Haute-Côte-Nord s'entendent pour dire que peu de promotion des études postsecondaires est effectuée par les parents et la communauté en général. Avec, selon elles, un marché du travail peu exigeant sur le plan académique et le coût élevé d'une formation à l'extérieur du territoire de la Haute-Côte-Nord rendraient les études postsecondaires moins attrayantes pour les jeunes. Par ailleurs, au sujet du coût des études postsecondaires, des personnes ont également fait remarquer que le calcul des prêts et bourses octroyés à un étudiant ne tient pas compte de son éloignement géographique.

3.4 Abandon scolaire au collégial et à l'université

3.4.1 Au collégial

Il est généralement admis que la réussite des cours dans un programme dépend d'abord de la capacité des étudiants à leur arrivée au collégial. De plus, il existe une relation étroite entre la réussite des cours au premier trimestre, la persévérance scolaire et la diplomation au collégial.

Par ailleurs, certaines personnes rencontrées dans le cadre des groupes de discussion nous ont indiqué que plusieurs jeunes trouvent difficile de devoir quitter la résidence familiale pour étudier à Baie-Comeau ou dans un autre cégep du Québec. Cet éloignement forcé de la résidence familiale et de leur milieu aurait un impact négatif sur la persévérance et sur les résultats scolaires. Plusieurs jeunes abandonneraient leurs études après une ou deux sessions parce qu'ils ont de la difficulté à vivre ce déracinement.

Nous n'avons cependant aucune donnée nous permettant de le confirmer.

3.4.2 À l'université

Peu d'information sur l'abandon des études universitaires chez les jeunes de la Haute-Côte-Nord est disponible. Les participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que peu de jeunes poursuivent des études universitaires, et que ceux qui le font sont défavorisés par l'obligation de s'expatrier dans une autre région.

3.5 Conclusion sur la problématique de l'abandon scolaire au collégial et à l'université

La MRC de la Haute-Côte-Nord est un territoire qui ne compte aucun établissement postsecondaire. Peu d'information sur la problématique de l'abandon scolaire est donc disponible. Les données existantes ne sont calculées que par établissement, et non par provenance des étudiants. Il est donc difficile de savoir si les jeunes de la Haute-Côte-Nord ont davantage de difficulté que les autres jeunes de la Côte-Nord à compléter des études postsecondaires.

Nous pouvons toutefois souligner que l'éloignement des établissements a certainement un impact sur l'accessibilité aux études postsecondaires. Contrairement aux jeunes des MRC de Manicouagan et de Sept-Rivières, les jeunes de la Haute-Côte-Nord doivent obligatoirement quitter leur milieu familial pour poursuivre leurs études. Cette expatriation demande un engagement important de la part du jeune; loin de sa famille et de son milieu, il doit être très motivé pour réussir à obtenir son diplôme.

Face à cette problématique, certaines questions demeurent sans réponse pour l'instant :

- Les jeunes qui ne peuvent obtenir le soutien financier de leurs parents ont-ils réellement accès aux études postsecondaires?
-
- Les jeunes de la Haute-Côte-Nord sont-ils plus susceptibles d'abandonner leurs études que ceux des grands centres qui n'ont pas à quitter leur milieu pour avoir accès à un établissement postsecondaire?
- Les études postsecondaires favorisent-elles l'exode des jeunes (non retour des jeunes après leurs études)?

Une étude plus poussée sur la problématique de l'abandon scolaire au collégial et à l'université chez les jeunes de la Haute-Côte-Nord pourrait permettre d'y répondre.

QUATRIÈME PARTIE : IMPACT DE L'ABANDON SCOLAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA MRC

Il est difficile de déterminer avec précision l'impact du décrochage scolaire sur le développement de la MRC de la Haute-Côte-Nord. Bien que le profil socioéconomique nous ait montré ce territoire comme l'un des plus défavorisés de la Côte-Nord, la situation de l'abandon scolaire se situe dans la moyenne de la région. On ne peut donc attribuer aux seuls phénomènes de l'abandon scolaire et de la sous-scolarisation la situation socioéconomique de la MRC.

Ce constat ne signifie pas que l'abandon scolaire n'ait aucun impact sur le développement socioéconomique de la MRC. Il est toutefois difficile d'en déterminer l'ampleur précise, spécialement quant il s'agit d'un territoire ou d'une région. D'ailleurs, les propos que nous avons recueillis dans le cadre des groupes de discussion portent davantage sur des perceptions des participants que sur des exemples concrets ou des données précises démontrant l'existence d'un lien entre l'abandon scolaire et la situation socioéconomique de la MRC.

Impact économique

Il a été démontré dans la documentation que l'éducation contribue directement à la croissance du revenu national en améliorant les qualifications et les capacités productives de la force de travail. Ainsi, les pays les plus avancés économiquement sont généralement ceux où les dépenses en éducation sont les plus élevées.

Ce postulat peut-il s'appliquer à un territoire ou à une région? La présente étude ne peut le démontrer. Cependant, plusieurs participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que les entreprises ont de la difficulté à embaucher une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée provenant de la Haute-Côte-Nord. Néanmoins, la mobilité des

personnes peut combler l'absence de la main-d'œuvre ayant des compétences spécifiques. Par ailleurs, il ne pourra jamais y avoir adéquation entre la demande et l'offre d'emploi dans un territoire ayant une population de moins de 13 000 habitants.

Les participants aux groupes de discussion ont également fait remarquer que le niveau d'entrepreneurship dans la MRC est très bas. Il semble que la population de la Haute-Côte-Nord ait développé peu de projets pouvant avoir des incidences économiques sur le territoire. Certains participants sont d'avis que c'est la nature même du marché du travail de la MRC qui favorise le manque d'entrepreneurship. En effet, la majorité de la population se fie sur les emplois offerts par les grandes entreprises qui exploitent les ressources forestières. Ces entreprises proposent des emplois bien rémunérés. L'accessibilité de ce type d'emplois diminue la motivation des jeunes à poursuivre leurs études postsecondaires et à développer leur entrepreneurship.

Impact social

Comme l'indique la documentation sur le décrochage scolaire au secondaire, l'abandon des études peut conduire à diverses formes de délinquance et de déviance sociale. La documentation souligne également que les décrocheurs, à cause de leurs conditions socioéconomiques, peuvent éprouver des problèmes de santé physique et mentale, des problèmes de consommation d'alcool et de drogues ainsi que des problèmes liés à la criminalité juvénile et adulte. Ces situations peuvent avoir des répercussions sociales importantes dans la mesure où les décrocheurs deviendront des parents peu scolarisés, ce qui augmentera les risques que leurs enfants éprouvent des difficultés scolaires et finissent par abandonner l'école eux aussi.

Les propos recueillis lors des groupes de discussion tendent à confirmer ce type d'impact social. D'ailleurs, plusieurs participants ont fait un lien étroit entre le décrochage scolaire et la consommation d'alcool. D'autres mettent également en évidence le climat de morosité et de désabusement chez les jeunes décrocheurs, sans sentiment d'appartenance au milieu.

CINQUIÈME PARTIE : MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE

Les représentants de la communauté résidant en Haute-Côte-Nord sont conscients que la population est faiblement scolarisée. Dans un contexte de chômage élevé et d'exode des jeunes, l'abandon scolaire est d'abord abordé du point de vue économique. L'abandon scolaire est ainsi perçu comme un des freins au développement du territoire. Les organismes du milieu sont donc sensibilisés à la question, mais, à part certaines écoles, peu se sont impliqués jusqu'à maintenant pour élaborer des projets permettant de contrer ce phénomène.

5.1 Milieu de l'éducation

Rôle du ministère de l'Éducation

Les personnes du milieu de l'éducation rencontrées dans le cadre des groupes de discussion s'entendent pour dire que le ministère a fait de l'abandon scolaire une de ses priorités. La réforme de l'éducation en est la preuve. Tous les établissements primaires et secondaires du Québec doivent maintenant élaborer et mettre en œuvre un plan de réussite. Ce plan nécessite que chaque équipe-école détermine des objectifs de réussite clairs et mesurables relativement aux apprentissages, et qu'elle définisse ensuite des moyens concrets pour atteindre ces objectifs. Le plan de réussite doit également prévoir des façons de mesurer périodiquement les résultats obtenus.

Les plans de réussite sont globaux, c'est-à-dire qu'ils touchent tous les aspects de la vie scolaire. Par ailleurs, les conseils d'établissement chargés de les élaborer ont assez d'autonomie pour pouvoir les adapter à la réalité de leur école. Les plans de réussite reflètent donc les particularités de chaque milieu.

Dans la MRC de la Haute-Côte-Nord, quelques projets mis sur pied dans le cadre des plans de réussite nous ont été mentionnés. Par exemple, à la Polyvalente des Berges, on a élaboré le programme alternatif personnalisé individuel (PAPI), qui consiste à mieux informer les parents des problèmes de leurs enfants à l'école. À Forestville, un programme de réussite scolaire et sportive a été mis en place, qui regroupe les jeunes qui fonctionnent généralement bien à l'école et qui obtiennent les notes de passage. Ce programme ne vise pas nécessairement l'excellence dans les résultats scolaires; il veut toutefois favoriser l'autonomie, la débrouillardise et surtout l'assiduité des jeunes. À Sainte-Anne-de-Portneuf, l'école Mgr Bouchard a un projet de réussite scolaire qui comprend des activités parascolaires, jumelées à l'intervention d'un technicien spécialisé en éducation.

Rôle des enseignants et de la direction des écoles

Les personnes rencontrées dans les groupes de discussion mentionnent que le rôle de l'école va au-delà de l'enseignement; l'école doit s'impliquer activement dans la vie culturelle du milieu si elle veut être en mesure de susciter l'intérêt des jeunes face aux études et de créer chez eux un sentiment d'appartenance.

Pour ce qui est du rôle des professeurs, il est certes important, mais également tributaire des outils et du temps dont dispose l'enseignant pour dépister les décrocheurs potentiels et pour leur fournir le soutien nécessaire à la poursuite de leurs études. Les enseignants présents aux groupes de discussion ont indiqué qu'ils doivent composer avec un nombre important d'élèves par classe, dont un nombre de plus en plus grand d'élèves vivant des problèmes sociaux. Dans ce contexte, il devient difficile de déceler à temps les futurs décrocheurs.

Collaboration du milieu de l'éducation avec les autres acteurs socioéconomiques

Il existe peu de collaboration entre le milieu de l'éducation et les autres acteurs socioéconomiques afin de mettre sur pied des projets visant à contrer l'abandon scolaire. Lors des groupes de discussion, une personne a mentionné qu'il était

difficile d'établir des partenariats avec des organismes extérieurs au milieu de l'éducation. Les liens de collaboration et d'échanges n'ont pas encore été créés. Certaines personnes souhaiteraient notamment qu'il y ait des échanges avec les gens des municipalités et du milieu des affaires dans le but de mettre sur pied des projets en partenariat.

Par ailleurs, il semble exister davantage d'échanges et de collaboration avec les organismes du milieu de la santé et des services sociaux tels que les CLSC et le centre de santé. Par exemple, différents intervenants de ces organismes sont souvent engagés dans des projets scolaires où ils agissent à titre de personnes-ressources.

5.2 Acteurs socioéconomiques

Dans le Plan stratégique de la Côte-Nord 1999-2004⁹, une des priorités de la Haute-Côte-Nord est de mettre en place des stratégies pour contrer le décrochage et l'exode des jeunes. Les acteurs socioéconomiques de la MRC sont donc au fait du problème de l'abandon scolaire.

Les acteurs socioéconomiques qui ont participé aux groupes de discussion croient qu'il est important de développer un environnement plus riche culturellement afin de rejoindre les jeunes ainsi que les futurs décrocheurs et de créer un sentiment d'appartenance à la communauté. Toutefois, les acteurs font remarquer le peu d'implication bénévole de la population pour mettre en place de telles activités.

Le Centre local de développement et le Centre local d'emploi collaborent à un projet de revitalisation et d'appartenance à la région. Toutefois, il devient difficile d'obtenir une ressource permanente qui pourrait soutenir le projet sur une base régulière.

Les personnes présentes aux groupes de discussion constatent également qu'il y a peu ou pas de projets qui impliquent à la fois des écoles et des organismes du milieu. Elles souhaitent de tels projets en collaboration avec les écoles.

⁹ CRD Côte-Nord, *Plan de développement stratégique de la Côte-Nord 1999-2004*, Baie-Comeau, 1999.

5.3 Pistes d'intervention proposées

Diverses pistes d'intervention ont été proposées par les intervenants des milieux socioéconomique et de l'éducation. Ces pistes sont reprises dans cette section.

- Toutes les personnes rencontrées s'entendent sur le fait que l'intervention doit se faire très tôt dans la vie de l'enfant. En effet, les propensions au décrochage peuvent se détecter avant même l'âge scolaire. De 0 à 4 ans, il faut être en mesure de reconnaître les troubles de comportement et d'apprentissage, ainsi que d'augmenter la motivation des enfants à apprendre.
- Le nombre de classes à effectifs réduits devrait être augmenté. Cette façon de faire permettrait à davantage de jeunes qui connaissent des difficultés d'apprentissage de poursuivre leurs études. Ces classes mettraient à contribution des enseignants davantage en mesure d'offrir un soutien individualisé aux élèves.
- Une attention particulière devrait être accordée aux élèves de secondaire I, II et III. Certaines personnes indiquent que c'est durant ces années scolaires que les élèves ont un grand besoin d'être motivés et aidés afin qu'ils puissent terminer leur secondaire. Ces jeunes doivent être rejoints par le biais d'activités parascolaires, ou ils devraient être sous la responsabilité des municipalités.
- Il faut aussi rejoindre les parents, c'est-à-dire les renseigner et les sensibiliser afin qu'ils motivent leurs enfants. Diverses interventions auprès des parents devraient être élaborées pour que le travail effectué à l'école par les élèves se poursuive à la maison. Il faudrait notamment que les parents connaissent leur rôle par rapport à l'éducation scolaire de leur enfant.
- Il serait intéressant de rédiger un répertoire de gens de la MRC qui étudient à l'extérieur. Ce répertoire permettrait aux employeurs de combler des emplois par des jeunes originaires de la MRC.

- La formation professionnelle devrait être améliorée dans les secteurs d'activités où des emplois sont en demande.
- Un système de vidéoconférence devrait être développé afin que davantage de formation soit offerte sur le territoire.

5.4 Attentes face au Comité RAP

La majorité des personnes que nous avons rencontrées dans le cadre des groupes de discussion connaissent peu le Comité RAP. Toutefois, certaines ont mentionné des attentes face à ce comité :

- Que le Comité RAP permette aux localités de connaître les projets et les expériences vécues dans d'autres MRC.
- Que le Comité RAP collabore activement avec les milieux à élaborer des projets.
- Que le Comité RAP mandate une personne-ressource qui pourrait rencontrer les municipalités et les écoles afin de faire sa promotion et de faire connaître les services qu'il peut offrir.

5.4 Conclusion sur la mobilisation du milieu face à l'abandon scolaire

On remarque d'abord une certaine conscientisation des acteurs du milieu face à l'abandon scolaire. Toutefois, cela reste encore à développer. D'ailleurs, les personnes rencontrées confondent souvent la problématique de l'abandon scolaire avec celle liée à l'exode des jeunes. Ces problématiques demeurent très différentes. Néanmoins, compte tenu du caractère peu diversifié de l'économie de la MRC, il se peut même qu'une diminution de l'abandon scolaire augmente substantiellement l'exode des jeunes.

Le milieu a donc encore beaucoup à faire pour bien déterminer l'effet de l'abandon scolaire sur le développement de la région et sur les besoins réels des jeunes. Sans ce travail d'analyse et de réflexion, les solutions apportées risquent de ne pas correspondre aux problèmes que l'on cherche à résoudre ni aux besoins de développement de la MRC.

SIXIÈME PARTIE : CONCLUSION SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ABANDON SCOLAIRE DANS LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

Le présent rapport a permis de faire état de la situation sur la problématique de l'abandon scolaire dans la MRC de la Haute-Côte-Nord. En complément au rapport régional, l'objectif de ce rapport est de fournir un maximum d'information pour sensibiliser le milieu à la problématique de l'abandon scolaire et soutenir toute action menée en vue de contrer ce phénomène. Il revient maintenant aux organismes du milieu de s'approprier l'information et de mettre en commun les ressources et l'expertise locales afin d'élaborer des projets en lien avec les besoins des jeunes.

En guise de conclusion, nous répondons à une série de questions formulées par le Comité RAP et qui d'orienté cette étude¹⁰. Les réponses à ces questions nous permettent de résumer les connaissances qui ont pu être acquises et d'identifier les informations qui demeurent à acquérir.

« L'abandon scolaire est-il perçu comme un problème par le milieu ? »

Les acteurs rencontrés sont sensibilisés à la problématique de l'abandon scolaire. D'ailleurs, la majorité des personnes contactées ont accepté de participer aux groupes de discussion et se sont montrés très intéressés par la démarche entreprise par le Comité RAP.

Dans un contexte de chômage élevé et d'exode des jeunes, l'abandon scolaire est d'abord abordé par le milieu comme une problématique de nature économique. L'abandon scolaire est ainsi perçu comme un des freins au développement du territoire. Les organismes du milieu sont donc sensibilisés à la question, mais à part les représentants

¹⁰ Comité RAP, Balises. *Étude sur le phénomène de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord*, Comité scientifique, octobre 2001.

du milieu de l'éducation, peu ont une connaissance précise du problème. Les intervenants rencontrés ont tendance à surestimer la gravité du problème. Constatant que la population de leur MRC a un faible taux de scolarité, ils tiennent pour acquis que l'abandon scolaire y est plus important qu'ailleurs. Toutefois, les données disponibles sur le taux de décrochage démontrent que les étudiants de ce territoire se situent dans la moyenne des territoires de la Côte-Nord.

Pour ce qui est de l'abandon scolaire au niveau postsecondaire, les intervenants sont particulièrement sensibilisés au fait que peu de jeunes poursuivent des études postsecondaires et que lorsqu'ils le font, ils quittent définitivement la région.

« La problématique vécue par la MRC concorde-t-elle avec les connaissances relevées dans la documentation sur l'abandon scolaire »

Il a été démontré dans la documentation que l'éducation contribue directement à la croissance du revenu national en améliorant les compétences et les capacités productives de la force de travail. Sur le plan social, l'abandon des études peut conduire à diverses formes de délinquance et de déviance sociale.

Ces postulats s'appliquent-ils à un petit territoire comme celui de la MRC Haute-Côte-Nord? La réponse n'est pas simple. La scolarisation d'une population doit être en lien avec les besoins du marché du travail. Dans un territoire où le marché du travail a peu d'emplois à offrir à des personnes qui ont des formations postsecondaires ou certaines formations professionnelles spécifiques, la persévérance scolaire peut avoir un effet pervers. En effet, si des jeunes qui persévèrent dans leurs études acquièrent des compétences qui ne correspondent pas aux besoins des employeurs, ces jeunes auront une propension plus grande à quitter leur localité. C'est ce qui semble se produire actuellement avec les jeunes de la Haute-Côte-Nord qui poursuivent des études postsecondaires ou professionnelles. Plusieurs quittent la Haute-Côte-Nord pour étudier et ne reviennent pas une fois les études terminées, faute d'emploi correspondant à leur compétence académique.

Le diplôme obtenu par les jeunes de la Haute-Côte-Nord ne doit pas se transformer en un aller simple vers une autre région. Il doit plutôt devenir un lien au territoire. Dans un contexte d'exode des jeunes comme celui qui prévaut en Haute-Côte-Nord, les acteurs du milieu doivent être prudents et s'assurer que leurs actions pour favoriser la persévérance scolaire vont également freiner l'exode et permettre aux employeurs de combler les postes disponibles.

« Y a-t-il eu des projets mis de l'avant dans la région afin de contrer l'abandon scolaire? »

Selon les informations que nous avons pu recueillir, seules certaines écoles situées sur le territoire de la Haute-Côte-Nord ont réalisé des projets visant spécifiquement à contrer l'abandon scolaire. Il ne semble donc pas y avoir eu, jusqu'à maintenant, de projets présentés par des organismes autres que les écoles.

Nous savons très peu de choses sur ces projets. D'une part, ces projets n'ont pas été documentés et, d'autre part, il ne semble pas y avoir eu de bilan réalisé quant à leur fonctionnement et aux résultats obtenus.

« Y a-t-il une volonté d'agir dans le milieu? »

Il y a une volonté d'agir dans le milieu et ce, que se soit dans les écoles ou chez les organismes socioéconomiques. Nous avons même pu déceler un certain intérêt à ce qu'il y ait une collaboration entre les écoles et les organismes socioéconomiques.

« Y a-t-il a des chances d'intervention? »

Comme nous l'avons déjà indiqué, le taux de décrochage n'est pas anormalement élevé sur le territoire. Toutefois, les informations recueillies dans le cadre de la présente étude indiquent que les élèves de la Haute-Côte-Nord évoluent dans un milieu familial relativement défavorisé sur le plan socioéconomique. Ce contexte familial fait en sorte que les jeunes reçoivent généralement moins d'appui de la part de leurs parents.

Il y a donc plusieurs chances d'intervention à saisir afin de pallier les carences du milieu familial. Les interventions mises sur pied pourraient être orientées soit vers les parents, soit vers les élèves. Selon les propos entendus lors de la tenue des groupes de discussion, plusieurs parents ne sont pas outillés pour soutenir leurs enfants sur le plan académique. Par exemple, les parents pourraient être sensibilisés à l'importance de la réussite scolaire de leurs enfants et recevoir du soutien pour l'aide aux devoirs de leurs enfants.

Il y a également des chances d'intervention au plan des choix académiques des élèves. Comme nous l'avons mentionné plus haut, il ne faut pas que la scolarisation des jeunes devienne un prétexte à quitter la MRC. Il faudrait donc que les jeunes soient mieux informés des emplois en demande et qu'ils soient encouragés à poursuivre leurs études dans des programmes qui correspondent à ces emplois.

« Quels facteurs peuvent faciliter ou contraindre la planification et la mise en œuvre de projets visant à contrer l'abandon scolaire? »

Le principal facteur qui peut faciliter la mise en œuvre de projets sur le territoire est la prise de conscience des acteurs du milieu quant à l'importance de la persévérance scolaire. Toutefois, il n'y a pas d'organismes ou d'intervenants actuellement « porteurs du dossier » sur l'abandon scolaire. Dans les localités, il n'y a donc pas d'organismes ou de personnes-ressources qui ont une vision d'ensemble de la problématique prévalant sur leur territoire et qui seraient en mesure d'impliquer des partenaires des milieux scolaire, sociosanitaire et économique.

Il n'y a pas non plus de liens de collaboration et d'échanges entre les acteurs socioéconomiques et les écoles. Bien que nous n'ayons pas senti de réticence à établir des liens, il faudra tout de même que quelqu'un prenne l'initiative, que tous les acteurs du milieu puissent se rencontrer et développer une stratégie commune d'intervention.

Quels sont les besoins du milieu face à l'élaboration de projets d'intervention?

Il y a un besoin d'information sur la problématique de l'abandon scolaire et sur la situation réelle en Haute-Côte-Nord. Le présent rapport permettra en partie de répondre à ce besoin. Toutefois, les organismes du milieu devront également partager leur expertise afin d'enrichir la compréhension de chacun face à l'abandon scolaire. Les écoles ont une expertise face au comportement des élèves en classe; d'autres organismes en ont une auprès de parents vivant des situations difficiles, d'autres ont une bonne connaissance du marché du travail, et d'autres encore ont des contacts privilégiés avec des jeunes qui ont décroché. L'expertise de chacun doit être mise à profit afin que les projets élaborés puissent faire partie d'une stratégie commune.

ANNEXE A

(BIBLIOGRAPHIE)

ALTAMIRO, C., *Prévention des échecs et des abandons en première année de formation collégiale. Intervention motivationnelle et analyse métacognitive*. UQAM, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en éducation, septembre 1993, 245 p.

BABY, A., LAMOTHE, D., LARUE, A., OUELLET, R. et PAYEUR, C., *Le cheminement particulier visant l'insertion sociale et professionnelle des 16 à 18 ans : sept études de cas*, CRIRES, Ste-Foy, 1994, 151 p.

BABY, A., LAMOTHE, D., LARUE, A., OUELLET, R. et PAYEUR, C. *Le cheminement particulier visant l'insertion sociale et professionnelle : le point de vue des personnes engagées dans la formation des jeunes*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 2, n°3, 1995, 158 p.

BANVILLE, L., *La grossesse chez les adolescentes de la Côte-Nord : État de situation et perspectives de prévention du phénomène* Régie régionale de la santé et des services de la Côte-Nord, Baie-Comeau, octobre 2001. 98 p.

BEAUCAGE, B., *L'interrelation entre deux phénomènes sociaux préoccupants : le décrochage scolaire et la consommation de substances psychotropes*, Comité permanent de lutte à la toxicomanie, Bibliothèque nationale du Québec, mai 1998, 107 p. Document en ligne : <http://www.cplt.com/cplt/cplt.2.b.php>

BEAUCHESNE, L., *Les abandons scolaires : profil sociodémographique*, Québec, Ministère de l'Éducation du Québec, 1991.

BENNY, M. et FRAPPIER, J-Y., *L'abandon scolaire*, Association Canadienne pour la Santé des Adolescents, Extraits du PRO-ADO, vol. 6, 1997.

BOUCHARD, P., COULOMBE, L. et ST-AMANT, J-C., *Abandon scolaire et socialisation selon le sexe. Élaboration d'un cadre théorique et recension des écrits*, CRIRES, Ste-Foy, vol.1, n°1, 1994, 119 p.

BOUCHARD, P. et ST-AMANT, J-C., *On devrait fermer toutes les écoles et en faire comme la nôtre. Expériences de retour aux études dans quatre écoles québécoises*, CRIRES, Ste-Foy, vol.1, n°2, 1994, 177 p.

BOUCHARD, P., ST-AMANT, J-C., GAUVIN, M., QUINTAL, M., CARRIER, R. et GAGNON, C., *Familles, école et milieu populaire*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 5, n°1, 2000, 193 p.

BOUDREAU, N., *Socialisation, participation sociale et violence*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 13 p.

BOUDREAU, N., *Intégration des personnes par l'emploi*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 15 p.

BOUDREAU, N., *Enfance-jeunesse et participation sociale*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 23 p.

BOUDREAU, N., *Pauvreté, plus qu'une question de revenu*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 19 p.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES, *Recherche en bref...*, Ste-Foy, n°19, septembre 1999, 16 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA HAUTE-CÔTE-NORD, *Profil socio-économique*, Municipalité régional de Comté de la Haute-Côte-Nord, mars 1999.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MANICOUAGAN, *Profil socio-économique MRC de Manicouagan*, août 1999, 50 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT MINGANIE, *Profil socio-économique de la municipalité de Havre-Saint-Pierre*, mai 2002, 24 p.

CENTRE DE SANTÉ DE LA MINGANIE, Direction des services communautaires. *Découvertes d'approches novatrices multisectorielles au regard de l'abus de psychotropes et la situation socioéconomique dans les petites communautés de la Minganie*. novembre 1998, 23 p.

CLOUTIER, R., «La mission de l'École dans la promotion et la supervision parentale», dans CRIRES-FEC, *Pour favoriser la réussite scolaire. Réflexions et pratiques*, Éditions Saint-Martin, 1992, p. 193-203.

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE, Centre de formation professionnelle de Forestville, *Une action mobilisatrice pour notre jeunesse, Projet présenté dans le cadre du programme de subvention du Fonds jeunesse Québec, Volet « Une école ouverte sur son milieu »*, 2001.

CONSEIL DES COLLÈGES, *La réussite, les échecs et les abandons au collégial*, Rapport 1997-1998. Gouvernement du Québec, juin 1998, 100 p.

CONSEIL PERMAMENT DE LA JEUNESSE, *Je décroche, tu décroches...est-ce que nous décrochons? Avis sur le décrochage scolaire et social au secondaire*, mai 2002, 61 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, Avis à la ministre de l'Éducation, *Contre l'abandon au secondaire : rétablir l'appartenance scolaire*, Bibliothèque nationale du Québec, 1996, 112 p.

CONSULTANT G.P., *État de situation portant sur le peu d'intérêt et de collaboration de la population du Havre St-Pierre autour d'activités préventives dans un contexte d'aggravation de la problématique de la consommation de psychotropes (alcool et drogues)*, Pour le Centre de Santé de la Minganie, novembre 1997, 27 p.

CRIRES, *La réussite scolaire, expériences novatrices dans les écoles québécoises*, Ste-Foy, 1992, 80 p.

CRIRES, *Les stéréotypes sexuels et l'abandon au secondaire*. Faculté des sciences de l'éducation, Ste-Foy, Bulletin du CRIRES, n°4, 1994, 6 p.

CRIRES, *Intervention pédagogique auprès des élèves à risque du primaire : perspectives et prospectives*, Actes de symposium sur les élèves à risque tenu à l'Université Laval en octobre 1995, sous la direction de Lise St-Laurent, vol. 3, n°2, 1996, 63 p.

CRIRES, *La réussite scolaire en milieu populaire. Quelques pistes d'intervention*, Ste-Foy, Nouvelles CEQ, mars-avril 2000, p.19-21.

CRD DE LA CÔTE-NORD, *Plan de développement stratégique de la Côte-Nord 1999-2004. Donner une valeur ajoutée à la Côte-Nord*, Bibliothèque nationale du Québec, 1999, 261 p.

DAGENAIS, M., MONTMARQUETTE, C., PARENT, D., DUROCHER, B. et RAYMOND, F., *Travail pendant les études et abandon scolaire : causes, conséquences et politiques d'intervention R-99-5F*, Développement des ressources humaines Canada, juillet 1999, 74 p.

DEBLOIS, C. et CORRIVEAU, L., *La culture de l'école secondaire et le cheminement scolaire des élèves*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 1, n°4, 1994, 279 p.

DESLANDES, R et BERTRAND, R., *La création d'une véritable communauté éducative autour de l'élève : une intervention cohérente et des services mieux harmonisés*, Rapport de recherche, CQRS/MEQ, septembre 2001.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993 pour la région de la Côte-Nord : Faits saillants*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1996, 21 p.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993 pour la région de la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1996, 372 p.

DES ROCHES, M. et al., *Rapport de l'Enquête santé Côte-Nord 1995*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1997, 343 p.

DES ROCHES, M., *Données sociodémographiques et socioéconomiques du recensement 1996 pour la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1998.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1998 pour la région de la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2000, 544 p.

DES ROCHES, M. *et al.*, *Rapport de l'Enquête santé Côte-Nord 2000*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2001, 266 p.

DES ROCHES, M., *La mobilité de la population nord-côtière 1991-1995 et 1995-1999*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2001, 118 p.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA, *Profil socioéconomique de la Basse-Côte-Nord*, avril 1999. Document en ligne : <http://www.gc.hrdc-drhc.gc.ca/socio-98/7-ile/prfil-se/index.html>

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA, *Enquête sur l'érosion de la main d'œuvre dans les principales entreprises de la Côte-Nord*, mars 2002, 78 p.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL D'EMPLOI-QUÉBEC. *L'emploi au Québec*, Bulletin mensuel, vol 18, n° 6, juin 2002, 30 p.

DORVAL, L. et POULIN, G., *Découverte d'approches novatrices multisectorielles au regard de l'abus de psychotropes et la situation socioéconomique dans des petites communautés de la Minganie*, Centre de santé de la Minganie, Direction des services communautaires, 1998, 49 p.

GÉLINAS, I., POTVIN, P., MARCOTTE, D., FORTIN, L., ROYER, É. et LECLERC, D., « Étude des liens entre le risque d'abandon scolaire, les stratégies d'adaptation, le rendement scolaire et les habiletés scolaires », *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, vol. 29, n°2, 2000, p.223-240.

GOSSELIN, L., OUELLET, R., et PAYEUR, C., *Inventaires des pratiques favorisant la réussite scolaire dans les écoles primaires et secondaires du Québec*, CRIRES, Ste-Foy, 1992, 343 p.

HARDY, J.-Y., « Le décrochage scolaire au secondaire, phénomène complexe », *Québec français*, automne 1994, p. 71-74.

HRIMECH, M., THÉORÊT, M., HARDY, J.-Y. et GARIÉPY, W., *Étude sur l'abandon scolaire des jeunes du secondaire sur l'île de Montréal*, Montréal, GIRAS, Université de Montréal, 1993, 182 p.

JANOSZ, M. et LE BLANC, M., « Les décrocheurs potentiels au secondaire : prévalence, facteurs de risque et dépistage », *Prisme*, vol. 7, n° 2., 1997, p. 290-308.

JANOSZ, M., FALLU, J-B. et DENIGER M.A., « La prévention du décrochage scolaire, facteurs de risque et efficacité des programmes d'intervention », dans VITARO, F. et GAGNON, C., *Prévention des problèmes d'adaptation : les problèmes externalisés*, 2000, Ste-Foy, p.115-164.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sociale et de santé 1998*, Deuxième édition, chapitres 12 à 15, 1998.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le Québec chiffres en main*, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/qcmfr.htm>, 2002, 46 p.

JANOSZ, M. et DENIGER, M-A., *Évaluation de programmes de prévention du décrochage scolaire pour adolescents de milieux défavorisés 1998-2000, Rapport synthèse de recherche*, juin 2001, 174 p.

LALIBERTÉ, L., LAVOIE, M. et GARNEAU, E., P.A.S. *Prévention Abandon Scolaire. Administration et guide d'intervention*, Granby, Commission scolaire régionale Meilleur, 1984.

LAROUCHE, M-C., DUGAS, S., TANGUAY, L., ST-HILAIRE, Y. et THERRIEN. F., *Étude de l'environnement externe*, CLSC-Centre de Santé des Sept-Rivières., mai 1998, 48 p.

LE BLANC, M., JANOSZ, M. et LANGELIER-BIRON, « L'abandon scolaire et prévention spécifique : antécédents sociaux et personnels », *Apprentissage et Socialisation*. vol.16 n°1, 2, 1993, p 43-63.

LEGENDRE, R., *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin éditeur.

MARCEAU R, et COWLEZ P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001. document en ligne : <http://www.iedem.org/ecoles1/region09.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'école ça m'intéresse?*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1983.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES, *La situation des jeunes diplômés de l'école secondaire. Sondage sur l'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en difficultés d'adaptation et d'apprentissage et des autres jeunes non diplômés de l'école secondaire*, 1997, 188 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Prendre le virage du succès. Plan d'action pour la réforme ministériel de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/reforme/reforme.htm>, 1997, 24 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Un nourrisson et de l'ambition. La scolarisation des mères adolescentes : défi et nécessité*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/cond%2Dfem/pdf/nourris-f.pdf>, 1998, 24 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Plan stratégique 2002-2003 du ministère de l'Éducation*, document en ligne : http://www.meq.gouv.qc.ca/ADMINIST/plan_strategique/PlanStrat0003/Plan2000-2003.pdf, mars 2000, 45 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Programme de soutien à l'école de montréalaise 2000-2001*, document en ligne : <http://www.ecolemontrealaise.qc.ca/franco/documents/outils/75-0073.pdf>, 2000, 9 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*. Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2000 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*. Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. SECTEUR DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS, *Indicateurs de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/indic01/indic01F/if2001.pdf>, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. SECTEUR DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS, *Indicateurs de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/indic01/indic01F/if2002.pdf>, 2002.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Plan stratégique 2000-2003 du ministère de l'Éducation, mise à jour 2001*, document en ligne : http://www.meq.gouv.qc.ca/ADMINIST/plan_strategique/PlanStrat0003/abrege_f_miseajour.pdf, 2001.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, *Profil économique de la région de la Côte-Nord (09)*, document en ligne : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/09/region-09.htm>, 2001.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, COMITÉ PERMANENT DE LUTTE À LA TOXICOMANIE, *Côte-Nord et intervention en toxicomanie: une action concertée et cohérente sur toute la ligne*, Collection Phare, n°2, mai 2001, 19 p.

MOISSET, J. et TOUSSAINT, P., « Pourquoi faut-il combattre l'abandon scolaire? Une perspective socio-économique », dans CRIRES-FEC, *Pour favoriser la réussite scolaire. Réflexions et pratiques*, Éditions Saint-Martin, 1992, 1992, p. 38-55.

NADREAU, D., *Profil socio-économique du milieu fermontois, Version revue et augmentée*, Préparé sous le mandat du Centre local de développement de Caniapiscau inc., février 1999, 125 p.

PERRON, M. et VEILLETTE S., *Mini-colloque sur le décrochage scolaire. L'abandon scolaire: des enjeux stratégiques pour le développement régional*, Groupe Écobes, Alma, 25 avril 1996, 49 p.

PINARD, R. POTVIN, P. et ROUSSEAU, R., « Une action éducative en milieu naturel : une expérience de recherche-action », *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, vol. 29, n°2, 2000, p. 241-265.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD, *Promotion de la santé et prévention de la toxicomanie, Plan d'action régional multisectoriel*, Baie-Comeau, 1997, 24 p.

RIVIÈRE, B., *Dynamique psychosociale du décrochage au collégial*. Collège de Rosemont, 1995, 309 p.

RIVIÈRE, B., *Le décrochage au collégial, le comprendre et le prévenir*. Édition Beauchemin, Québec, 1996, 221 p.

ROYER, É., MOISAN, S., PAYEUR, C. et VINCENT, S., *L'ABC de la réussite scolaire*, CRIRES, Ste-Foy, Les Éditions St-Martin, 1995, 148 p.

SOGÉMAP INC. dans le cadre d'un mandat reçu du ministère de l'Éducation, *Analyse des données sur les mesures obligatoires du programme de soutien à l'école montréalaise*, Gouvernement du Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 2000, 80 p.

TABLE DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LANAUDIÈRE, *Ensemble, faisons le PAS... pour la Prévention de l'Abandon Scolaire*, Journée de concertation régionale de la prévention à l'abandon scolaire, Rapport des ateliers de la MRC de l'Assomption, Collège de l'Assomption, 2001, 40 p.

UQAM, vice rectorat à l'enseignement de la recherche, *La persévérance dans les études à l'UQAM, Bilan et diagnostic de la situation, orientations et attentes institutionnelles*. Document adapté par le Conseil d'administration le 18 décembre 1990, 51 p.

VITARO, F., BRENDGEN, M et TREMBLAY, R., «Prevention of school dropout trough the reduction of disruptive behaviors and school failure in elementary school», Journal of School Psychology, vol 37, n° 2, pp. 205-226.

ANNEXE B

(GUIDES DE DISCUSSION)

GUIDE D'ENTREVUE

Acteurs socioéconomiques

SOGÉMAP inc. Mai 2002

1. Introduction

- Mot de bienvenue (présentation de l'interviewer)
- Objectifs de la rencontre (mandat de Sogémap et attentes face à la rencontre)
- Modalités techniques et déroulement de la rencontre (durée, enregistrement, confidentialité)

2. Caractéristiques socioéconomiques de la localité

Au-delà des statistiques officielles, qu'est-ce qui caractérise la MRC de _____ par rapport aux autres MRC de la Côte-Nord?

- Population (profil socioéconomique de la population, démographie, exode des jeunes)
- Marché du travail (emplois disponibles [nombre et catégories d'emplois disponibles], emplois non comblés, exigences académiques et professionnelles des employeurs pour les emplois non comblés)
- Main-d'œuvre (disponibilité de la main-d'œuvre, niveau d'employabilité de la main-d'œuvre, concordance entre l'offre et la demande d'emploi)
- Problématique sociale (Consommation d'alcool et de drogue, suicide, violence familiale, taux de criminalité, santé de la population)

3. Impact de l'abandon scolaire sur le développement de la localité

- Perception des participants face à la problématique de l'abandon scolaire (problèmes majeurs pour la MRC)
- Impact de l'abandon scolaire sur le développement socioéconomique de la MRC
- Problématique de l'accessibilité aux études collégiales et universitaires

4. Proposition en vue de contrer l'abandon scolaire

- À qui revient ce rôle?
- Participation des acteurs socioéconomiques pour contrer l'abandon scolaire
- Propositions des participants pour contrer l'abandon scolaire
- Initiatives prises dans la région
- Connaissance du Comité RAP

5. Mot de la fin

- Remerciements
- Fin de la rencontre

6. S'informer aux participants de l'existence d'études ou de statistiques sur le développement socioéconomique de la localité.

GUIDE D'ENTREVUE

Acteurs du milieu de l'éducation

SOGÉMAP inc. Mai 2002

1. Introduction

- Mot de bienvenue (présentation de l'interviewer)
- Objectifs de la rencontre (mandat de Sogémap et attentes face à la rencontre)
- Modalités techniques et déroulement de la rencontre (durée, enregistrement, confidentialité)

2. Caractéristiques des élèves du primaire et du secondaire

- Milieu familial (caractéristiques socioéconomiques, consommation d'alcool et de drogue, violence)
- Importance accordée à la réussite scolaire (par les jeunes et par les parents)
- Performance scolaire des élèves (résultats scolaires, assiduité, effort)
- Cheminement scolaire des élèves (décrochage scolaire, retard académique, retour aux études au secteur des adultes)

3. Problématique de l'abandon scolaire

- Importance de l'abandon scolaire dans la MRC
- Caractéristiques des élèves à risque
- Facteurs favorisant l'abandon scolaire (facteurs familiaux, facteurs interpersonnels, facteurs individuels, facteurs institutionnels)
- Problématique de l'accessibilité aux études collégiales et universitaires

4. Intervention possible face à l'abandon scolaire

- Moment de l'intervention (primaire, secondaire)
- Dépistage des décrocheurs (méthodes de dépistage)
- Clientèle ciblée par les interventions (les élèves, les parents, le système scolaire)
- Nature de l'intervention (aide aux devoirs, motivation scolaire, soutien scolaire, activités d'insertion, aide aux parents pour le soutien aux devoirs et aux leçons)

5. Mobilisation des acteurs du milieu de l'éducation face à l'abandon scolaire (perception des participants)

- Participation du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires
- Participation des directions d'écoles et du personnel enseignant
- Participation des acteurs socioéconomiques pour contrer l'abandon scolaire
- Partenariat entre les écoles et les partenaires socioéconomiques
- Propositions pouvant favoriser une plus grande participation des acteurs du milieu de l'éducation face à l'abandon scolaire

6. Perception face aux projets mis de l'avant jusqu'à maintenant pour contrer l'abandon scolaire

- Résultats obtenus
- Problèmes rencontrés
- Connaissance du Comité RAP

7. Mot de la fin

- Remerciements
- S'informer aux participants de l'existence d'études ou de statistiques sur l'abandon scolaire ou sur les difficultés scolaires des élèves.

ANNEXE C

(LISTE DES ORGANISMES)

Liste des organismes qui ont participé aux groupes de discussion

HAUTE-CÔTE-NORD

(ACTEURS DU MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE)

- CJE Haute-Côte-Nord
 - CLD de la Haute-Côte-Nord
 - Emploi-Québec
 - Municipalité de Bergeronnes
 - Municipalité de Sacré-Coeur
 - SADC Haute-Côte-Nord
 - Sécurité du Revenu
 - Syndicat de l'enseignement Haute-Côte-Nord
-

HAUTE-CÔTE-NORD

(ACTEURS DU MILIEU DE L'ÉDUCATION)

- Centre de formation professionnelle et d'éducation aux adultes de Forestville
 - Centre de santé des Nord-Côtiers
 - Commissaire de l'Estuaire
 - Fédération des comités de parents du Québec
 - Polyvalente des Berges
 - Polyvalente des Rivières
-